

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendus dans les dépôts - - 5 cents la copie

12^{ME} ANNÉE, No 614—SAMEDI, 8 FEVRIER 1896

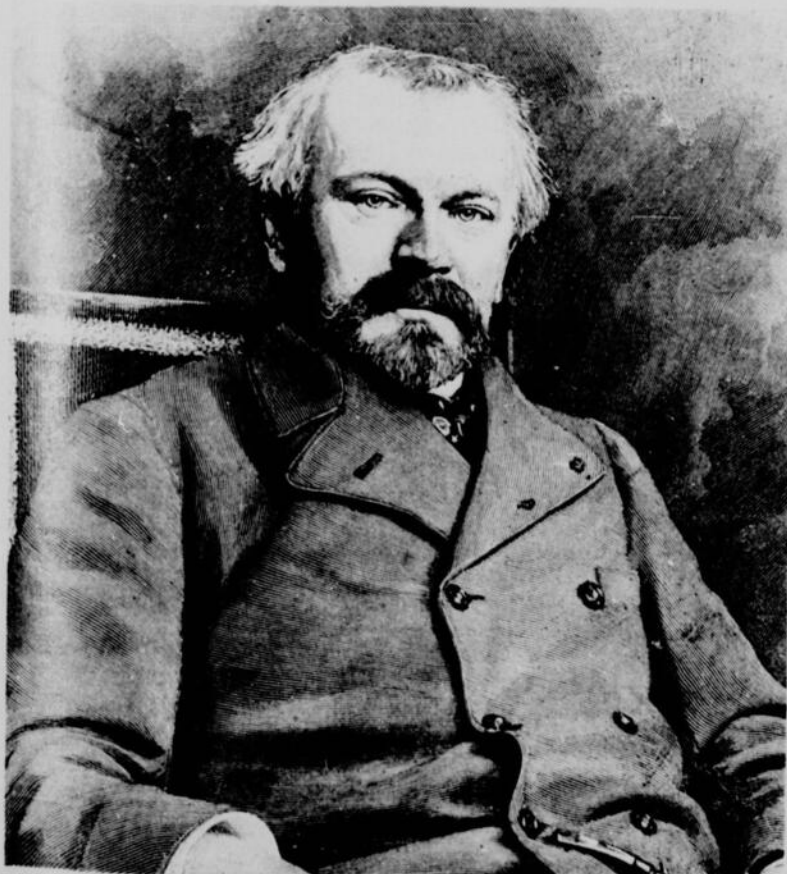
BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



M. WILSON SMITH
LE NOUVEAU MAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL



M. JULES LEMAITRE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



SIR CHARLES TUPPER
BARONET ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 8 FEVRIER 1896

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : L'hiver, par J. T. O. Saucier.—Bilaud, par Benjamin Sulte.—Carnet du *Monde Illustré*.—Nouvelle canadienne : Les aventures de Nicolas Martin (avec gravures), par Régis Roy.—Nos gravures : Sir Charles Tupper ; M. W. Smith, nouveau maire de Montréal ; M. Jules Lemaitre ; La guerre en Abyssinie. — L'arbre du souvenir, par Gustave de Juilly.—Figures d'actualité : Sir H.-G. Joly ; M. Edgar Judge ; Monseigneur Gilly ; Le grand duc George.—La mort en Espagne.—Passe-temps récréatif (avec gravure), par Tom Tit.—Courrier de la mode.—Primes du mois de janvier.—Jeux et récréations.—Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Feuilleton : La mendicante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Portraits : M. Wilson Smith, le nouveau maire de Montréal ; Sir Charles Tupper, baronnet et secrétaire d'Etat du Canada ; M. Jules Lemaitre, de l'Académie française ; Sir Henry-Gaston Joly de Lotbinière ; M. Edgar Judge ; Mgr Gilly, évêque de Nîmes ; Le grand-duc Georges, de Russie.—Souvenir du Carnaval de Québec (double page).—Gravures de mode, etc., etc.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

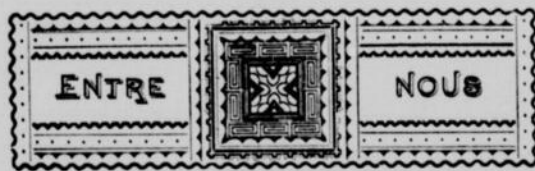
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Le temps en temps Montréal et Québec éprouvent le besoin d'organiser une exposition de glace, afin de bien rappeler aux étrangers que notre pays n'est pas du tout celui où fleurit l'organiser.

On appelle cela le carnaval.

Non pas que l'on songe le moins du monde à la signification de ce mot, dont l'étymologie est bien connue, *carno*, *carnis* viande, et *vale*, adieu, l'adieu à la viande, mais parce qu'il veut dire en même temps, époque de réjouissances.

Et, vraiment, un Oriental assistant aux dernières fêtes de Québec, aurait pu croire que nous avions un peu perdu la tête, tant on s'est amusé dans la bonne vieille ville fortifiée, malgré la bise qui n'était pas tendre.

Mais les Orientaux ont de si singulières idées, témoin ce Turc qui après avoir passé quelques jours à Paris, en plein carnaval et au commencement du carême, disait très gravement dans ses impressions de voyage : " que

les Français devenaient fous en certains jours, mais qu'un peu de cendre, qu'on leur appliquait sur le front, les faisait rentrer dans leur bon sens."

Le mercredi des Cendres est encore trop loin pour que les Américains puissent emporter de nous cette idée, tout à fait turque, et nous avons encore le temps de faire nos adieux à la viande et à la folie.

Folie et viande sont donc à l'ordre du jour, comme avant.

Est-ce à la folie qu'il faut attribuer le trait suivant, dont le général Gomez, chef des insurgés cubains, est le héros peu enviable.

Pendant un engagement, le cuisinier et le domestique du dit Gomez furent faits prisonniers et, en constatant la disparition de ces deux personnages, le vaillant général écrivit aussitôt au colonel commandant les troupes espagnoles auxquelles il avait eu affaire la veille.

AU COLONEL CAMPOS

Monsieur,

Vous avez comme prisonniers mon cuisinier et mon fidèle domestique. Renvoyez-les à mes avant-postes, au petit jour, demain matin, et vous recevrez en échange deux de vos lieutenants, prisonniers à mon camp. Ceux-ci seront fusillés si vous refusez de m'accorder ce que je demande.

Signé : GOMEZ.

L'échange fut fait à l'heure dite.

C'est égal mettre deux braves officiers sur le même pied, qu'un cuisinier et un valet de chambre, c'est un peu raide.

Mais ces têtes chaudes n'y regardent pas de si près et, quand on s'attend d'un jour à l'autre à recevoir une balle dans la tête, on en arrive, sous le soleil ardent de Cuba, à perdre un peu la notion des différences sociales et... militaires.

Une institution qui n'est pas folle du tout, c'est celle du Parlement Modèle de Montréal.

On y discute des questions très sérieuses, si sérieuses même que le grand Parlement, le vrai, pourrait suivre avec intérêt ce qui s'y dit et s'y fait.

Je vois, par exemple, que le Parlement Modèle va être prochainement saisi d'un projet de loi réorganisant complètement notre milice et l'établissant sur le système appliqué en Suisse.

Ah ! c'est là une question qui intéresse beaucoup de monde et qui a été déjà l'objet d'études sérieuses de la part du colonel Turnbull, qui a commandé longtemps les Hussards réguliers à Québec et à Toronto.

Cet excellent colonel, actuellement retraité, avait une passion pour le système suisse et ne cessait d'exprimer son admiration pour l'organisation militaire de la République Helvétique. Il en parlait souvent, très souvent, et son rêve était d'en faire l'application à notre pays.

Le sujet serait certainement bien traité par le capitaine Chartrand qui, à mon sens, devrait publier une brochure sur la question afin d'attirer l'attention des autorités militaires du Canada.

La chose en vaut la peine.

Le carnaval, tout en ayant eu le plus grand succès, a cependant souffert d'une lacune, en ce sens que les pauvres ont été complètement oubliés.

Il est très juste de s'amuser et d'amuser nos visiteurs, mais il me semble que le comité ou une réunion de Québécoises auraient pu or-

ganiser une vente de charité—*vulgo* : bazar—à laquelle auraient certainement assisté les étrangers et nos compatriotes.

Les étrangers, auraient saisi cette occasion, pour se trouver en rapport avec nos jolies Canadiennes, sans besoin de présentation, et les gens du pays se seraient empressés d'encourager une bonne œuvre, sans distinction de races ou de religions.

Peut-être y pensera-t-on une autre fois.

La boxe et le sport en général mènent à bien des choses et, entre autres au débit de boissons, en qualité de client, trop souvent, mais parfois aussi en celle de propriétaire.

Hanlan, le célèbre rameur, a accroché son aviron pour se livrer aux succès des affaires, qui consistent à désaltérer ses semblables, à Toronto.

Corbett tient un établissement de *lager beer*, quelque part, dans la Californie, et voici qu'un grand brasseur de Chicago vient de faire des propositions magnifiques, mais non désintéressées, à J.-L. Sullivan, pour l'engager à vendre ses produits dans la grande métropole de l'Ouest.

Sullivan daigne accepter cette offre séduisante et va bientôt quitter l'Athènes américaine pour devenir débitant de boissons et de poisons.

Grand bien lui fasse !

Le mot papillonner n'est pas en grande faveur parmi les amoureux, et le papillon n'a pas la réputation du lierre, de mourir où il s'attache, mais voici que l'on vient de découvrir que l'amant des fleurs est cruellement calomnié.

Le papillon s'apprivoise, témoin cette anecdote racontée par une jeune Américaine :

J'avais, dit-elle, trouvé dans mon jardin un magnifique papillon, que le froid avait entièrement engourdi. Je l'emportai dans ma chambre et le mis dans une boîte où, deux heures après, il avait repris ses sens. Vouloir achever de lui sauver la vie, je lui plongai les antennes dans une dissolution sirupeuse d'eau et de sucre. Pendant trois jours, je continuai ce régime, et, le quatrième jour, l'insecte vint de lui-même se poser sur ma main et sucer sans mon aide le liquide vivifiant. Dès ce moment, nous fûmes liés, moi papillon et moi, d'une étroite amitié.

Pour lui être agréable, je plantai des fleurs tout autour de la chambre où il habitait et, dès qu'il me voyait, il volait sur ma main, sur mon bras, sur mon épaule, comme pour me témoigner sa reconnaissance. M'arrivait-il de le placer sur une table et de lui passer les doigts délicatement sur le corps, non seulement il se laissait faire, mais encore il faisait le gros dos comme un chat qui se réjouit d'une caresse, aussitôt que je faisais un mouvement pour sortir, il tournait la tête de mon côté comme pour me supplier de rester.

Au bout de trois semaines, il était devenu tellement apprivoisé, que je pouvais l'emporter d'une chambre dans une autre et le montrer à mes amis.

Malheureusement, les premiers signes de la vieillesse se firent bientôt sentir. Les couleurs éclatantes disparurent, le corps se plissa, l'appétit diminua. Pendant les dix derniers jours, je dus le nourrir moi-même ; il ne voulait plus reposter que dans ma main, et, si je le plaçais ailleurs, il faisait mille efforts pour venir vers moi. Enfin, après trente-quatre jours de vie en commun, il mourut dans ma main.

Pauvre petit papillon, vieux et décrépité à un mois !

Léon Ledieu

Le gouvernement n'est jamais plus décrié que dans le pays où tous aspirent à le servir.—A. TOURNIER.

L'HIVER

Dans les champs aucune verdure,
Nul oiseau non plus dans les bois ;
Nous sommes en pleine froidure
Et cela pour quatre ou cinq mois.

Partout du givre et de la glace,
De la neige, puis du frimas ;
Nul coin de terre, nulle place,
Nulle où l'on n'en rencontre pas.

C'est l'hiver saison rigoureuse
En notre bien cher Canada,
La Canadienne vigoureuse
Cependant aime ce temps-là.

C'est le temps des bals et des fêtes :
Joyeuse elle aime à s'amuser ;
Mais c'est aussi celui des quêtes :
Charitable, elle aime à donner.

Dans les champs aucune verdure,
Nul oiseau non plus dans les bois,
Nous sommes en pleine froidure,
Et cela pour quatre ou cinq mois.

J.-T.-O. SAUCIER.

BIBAUD

François ou Jacques Bibaud et sa femme Jeanne Louineau ou Savionault habitaient la paroisse de Notre-Dame de Cognes, formant partie de la ville de la Rochelle. Cette petite paroisse a fourni, de 1660 à 1700, plus de trente familles au Canada.

Un fils de François Bibaud, appelé François lui aussi, paraît avoir émigré à la Nouvelle-France, l'été de 1666, car on ne voit pas son nom au recensement pris vers le printemps de cette année. Il figure au recensement du printemps de 1667 comme âgé de trente-cinq ans et demeurant, avec trois autres hommes, chez Elie Bourbeau, notaire et cultivateur, au Cap de la Madeleine.

Le 14 juin 1671, François Bibaud était présent à la cérémonie de prise de possession des pays de l'ouest, au saut Sainte-Marie. Nicolas Perrot, de Bécancour, qui était l'âme de cette imposante cérémonie, avait dû enrôler Bibaud avec d'autres " voyageurs " de la côte du Cap et des Trois-Rivières.

Sixante et quatre jours plus tard, le 17 août 1671, Bibaud se mariait, à Québec, avec Jeanne Chalifoux, née à Québec en 1654.

L'acte suivant se lit au registre de l'église des Trois-Rivières :

L'an de Grace 1674, ce 12^e septembre, Je F. Claude Moreau, Ptre Recolet, faisant fonctions curiales aux Trois-Rivières, ay baptisé solennellement à la Rivière de St Michel (Bécancour) chez Monsieur de Lincôt, Esquier, seigneur du dit lieu, où je faisais la mission, Marie Bibault, née en légitime mariage de François Bibault et de Jeanne Chalifoux, ses père et mère et a esté tenue sur les fonds par Jean Vincent dit La Forest et Dame Marie Quesnel, ses parein et marraine qui l'ont nommé Marie. (Signé) F. Claude Moreau Ptre Recolet.

Je ne trouve aucune mention de ce ménage au recensement de 1681, mais nous voyons que Bibaud devint veuf ou l'était déjà si l'on en juge par l'inscription suivante au registre des Trois-Rivières :

Le dix septième jour de Novembre de l'an mil six cent quatre vingt deux, après les publications faites de trois bans de mariage, 8, 15 et 16 du même mois et l'an d'entre François Bibaut, habitant de la Rivière Nicolet de la paroisse des Trois-Rivières, Diocèse de Quebec, aagé de quarante ans, fils de Jacques Bibaut et de Jeanne Savionault ses pères et mère, de la paroisse de Cogne, diocèse de la Rochelle, d'une part ; et de Louise Esnard, aagée de quinze ans fille de Simon Esnard et de Marie Loubié, de la paroisse de St Jan Perot de la ville et diocèse de la Rochelle autre part ; et ne s'estant descouvert aucun empeschement légitime, ont esté solennellement mariés par le R.P. Xiste Le Tac, Récollet, demeurant aux Trois-Rivières, qui leur a donné la bénédiction nuptiale en la maison seigneuriale de Crécy, ne

présence de Pierre Moras Escuyer, de Jean Joubert et Jean Laferme tesmoins connus, lesquels ont signé avec l'époux. (Signé) F. G. de Bruslon, Ptre, Curé.

J'observe que Tanguay donne le nom de François au père de Bibaud lorsque le registre cité ci-dessus met Jacques. Le dictionnaire de Tanguay porte aussi " Louineau ou Savionault " tandis que M. Brûlon écrit " Savionault " lisiblement. Ce même prêtre dit : " paroisse de St Jan Perot " ; Tanguay met : " St Tauberot ". Lequel est bon ?

François Bibaud, né en 1642, était venu de France en 1666, avait ensuite été dans l'ouest ; il demeurait à Bécancour en 1674, puis à Nicolet en 1682. Nous allons le suivre dans de nouvelles pérégrinations.

En octobre 1685 il fait baptiser son fils Pierre, à Sorel. Le 3 août 1687, on enterra, aux Trois-Rivières, un enfant nouveau né " de François Bibault, habitant de la rivière de Saint-François ". Ceci ferait croire que Bibaud demeurait, depuis 1685, à Saint-François du Lac.

Le 7 mars 1689 " à Nicolet, en la maison de ses parents ", fut baptisé François, " fils de François Bibault et de Louise Enart ", d'après le registre des Trois-Rivières. Le curé, Abel Maudoux, qui avait fait le baptême, écrit l'acte au registre, de sorte qu'il ne peut y avoir d'erreur quant aux mots " à Nicolet ".

Le 17 mai 1691 eut lieu, à Batiscan, le baptême de Nicolas. Cet acte fut suivi de trois autres, dans la même paroisse : Jean-Baptiste 1693, Simon 1696, Anne 1698.

Joseph fut baptisé à Saint-François du Lac le 15 août 1702.

La carte cadastrale, dressée de 1703 à 1709, ne porte pas le nom de Bibaud, mais, le 20 janvier 1712, on trouve dans les titres seigneuriaux que Joseph Crevier, seigneur de Saint-François du Lac, concède à François Bibaud une terre emportant la rente de cent quatre-vingt onze sous par année.

Bibaud était alors âgé de soixante-dix ans. C'est la dernière mention de lui que je connaisse. Sa femme et lui ont dû mourir à Saint-François du Lac.

Marie, née du premier mariage, épousa Pierre Morneau ou Moreau, en 1707, aux Trois-Rivières.

Restent les enfants du second mariage :— Pierre s'établit à Saint-François du Lac où il se noya après l'année 1731. Nicolas vécut à Sorel ou à l'île Dupas, Joseph prit une terre à Saint-Michel d'Yamaska, mais ne semble pas avoir laissé de famille. Voilà pour ceux qui sont restés sur la rive sud du fleuve.

François paraît avoir demeuré à Boucherville de 1719 à 1729, puis sur le haut de l'île de Montr'al durant le reste de sa vie. Jean-Baptiste était à Longueuil ou Laprairie de 1722 à 1732 ; on le retrouve à Montréal de 1737 à 1756.

De l'un des enfants de l'un ou l'autre de ces deux derniers naquit, à la Côte des-Neiges, le 20 janvier 1782, Michel Bibaud, l'historien, auteur de nombreux et utiles ouvrages, et c'est à cause de lui que je me suis donné la peine d'étudier les origines de sa famille. La partie qui embrasse les années 1715-1782 doit être facile à retracer ; j'avoue qu'elle ne me tente pas, aimant beaucoup mieux suivre François (le premier de tous en Canada) à travers les changements qu'il semble prendre plaisir à éprouver, en allant d'une localité à une autre chercher la fortune qui ne voulait pas venir à lui, comme dit la chanson.

Benjamin Sulte



Mgr Decelles, évêque coadjuteur du diocèse de Saint-Hyacinthe, s'embarquera au Havre, le 7 mars prochain pour revenir au Canada.

Dans notre prochain numéro nous publierons un " Courrier du Brésil ", de notre intéressant correspondant, M. Pierre B. de Boucherville.

On annonce que le R. P. Tripier, des Frères Prêcheurs, et prier au convent de Nancy, France, sera le prédicateur de la prochaine station de carême à Notre-Dame de Montréal.

Le *Passé-Temps*, journal semi-mensuel de musique, choses artistiques et mondaines, vient de compléter sa première année. Il semble, en pleine prospérité, entrer dans la seconde. Nous souhaitons à ses efforts plein succès.

Un médecin de Rio de Janeiro, Brésil, prétend avoir découvert un remède souverain contre la fièvre jaune. Il l'a même éprouvé déjà, avec des résultats surprenants. Pourtant, il ne s'agit que d'une simple dose de racine d'eucalyptus.

L'élection fédérale partielle qui s'est terminée le 27 janvier dernier, pour le comté de Charlevoix, a ajouté un partisan aux phalanges du chef libéral, dans la personne de M. Chs. Angers, avocat de la Malbaie, qui a triomphé de son adversaire, M. Simon Cimon, par 187 voix de majorité.

Sur motion de M. Bergeron, député fédéral de Beauport et vice président des Communes du Canada, le gouvernement a promis de déposer sur le bureau de cette Chambre tous les documents se rapportant à la commutation de la sentence de mort prononcée contre l'assassin Shortis.

Voici le résultat des élections municipales qui ont eu lieu samedi dernier, le 1^{er} février.

Les échevins Rainville, Connaughton, Savignac, Reneault, Turner ont leurs mandats renouvelés pour deux ans par leurs électeurs. Les échevins Prévost, Kinsella, Harper, Charpentier, Wilson et Ouimet sont de nouvelles figures au conseil.

Le Cercle Ville-Marie a donné, la semaine dernière, vendredi soir, une soirée de grand gala, comme à ses meilleurs jours. M. Philippe Demers avocat, présidait et MM. Monty et Rodier E.E.D., ont fait les frais de la discussion très-intéressante : une parallèle entre Napoléon et Mirabeau. MM. Paul Saucier, président d'office, A. Laramée, C. Amyot et M. Bernard, artistes-amateurs de la circonstance, ont grandement ajouté au succès de la fête. Il y avait salle comble.

Le magnifique dessin que nous publions en double page, illustrant le carnaval de Québec, est dû à la plume habile et fortement inspirée d'un jeune artiste canadien-français, de notre capitale provinciale, M. Napoléon Hudon, 208 rue Richelieu, à Québec. La copie de cette superbe composition, entièrement exécutée à la plume, se vend 60c (timbres ou mandat postal), à l'adresse ci-dessus. M. Hudon mérite l'encouragement de tous les amis de l'art.

Tout le monde sait que l'année 1896 est bissextile, son millésime étant divisible par quatre. Mais ce que l'on sait peut-être moins généralement, c'est que ce sera la dernière année bissextile du siècle, l'année séculaire, celle qui clôturera le dix-neuvième siècle, l'année 1900, ne le sera pas, et nous devons attendre huit ans pour revoir un mois de février ayant vingt-neuf jours.

NOUVELLE CANADIENNE

Les Aventures de Nicolas Martin

(Illustrations de Edmond.-J. Massicotte)

V

UN AN APRÈS

Le reste de l'hiver s'écoula sans aucun événement important à noter, dans le nouveau genre de vie de Nicolas.

Il fut occupé, de concert avec Lafleur, à une coupe de bois ; équarrissage de gros cèdres abattus, pour constructions de bâtiments de ferme, et fit deux voyages à Ville-Marie.

Lafleur possédait une terre de vingt-huit arpents, dont quinze en valeur. Il en défricha encore un morceau, et l'ensemencement de ce qui avait déjà été livré à la culture exigea un rude travail de nos deux connaissances.

Les instruments aratoires d'alors étaient grossiers et exigeaient un labeur plus long et plus fatigant de la part des colons.

Mais cette vie plaisait à Nicolas. Les fragrances et vivifiantes senteurs champêtres lui faisaient du bien et lui rendaient plus chère La Chesnaye.

Après avoir travaillé dru tout le jour, il trouvait bon le repos du soir.

Tout le printemps se passa de la sorte, ainsi que le commencement de l'été, quand vint un peu d'accalmie dans les travaux de ferme.

Ce fut alors que Nicolas se lia d'amitié avec le fils d'un de ses voisins, Alphonse Trudelle.

Bientôt ils furent amis intimes. Alphonse aimait la chasse passionnément et communiqua son goût à Nicolas. Ce dernier ayant déjà manié le fusil n'était pas vilain tireur.

A son premier essai de chasse en compagnie de son ami, il eut la main heureuse et rapporta chez son patron quelques couples de volatiles sauvages.

Ils n'avaient pas osé s'aventurer trop loin des habitations, de crainte de rencontrer l'éternel ennemi ou de tomber en un piège dressé par lui.

Maître Lafleur fut enchanté des prouesses du jeune chasseur, et lui accorda, dans la suite, plusieurs fois des absences pour faire le coup de feu amateur, et jamais il ne revint bredouille.

L'on avait des nouvelles de Québec, de Ville-Marie, ou des Trois-Rivières, quand un voyageur passait à La Chesnaye.

On avait donc appris l'arrivée au pays du nouveau gouverneur-général Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville ; puis, plus tard, du dessein du marquis de porter la guerre chez les Tsonnonhouans.

Et Nicolas songeait à regret qu'il serait peut-être obligé d'abandonner cet endroit, où il était si bien, pour rejoindre ses frères d'armes.

Mais bientôt un autre motif lui fit souhaiter de n'être pas appelé trop vite à reprendre sa place sous le drapeau.

Il aimait.

Oui, il aimait Geneviève Levert, gracieuse brune et assez jolie, dont le père, Jean Levert, demeurait à l'autre bout du village.

Septembre venait de finir, quand Nicolas reconnut quel sentiment s'était emparé de son cœur.

Le cher garçon ne souffla mot à personne de son amour pour la jeune fille, excepté à son confident, Alphonse.

Était-il aimé, lui aussi ? Question brûlante.

Il n'en était pas certain.

Comment faire pour s'en assurer ?

Avouer à Geneviève la tendre passion que ses yeux noirs avaient allumé dans son cœur ? Il ne s'en croyait pas le courage. Si elle ne l'aimait pas ! Et puis, elle était un peu coquette—quelle fille d'Eve ne l'est pas ?—mais Geneviève était moqueuse, riieuse, et Nicolas craignait l'humour malicieux de celle qu'il adorait.

Son ami, qui n'avait pas les mêmes causes de trembler en présence de la douce brunette au papa Levert, s'offrit, pour sonder, si possible, le cœur de Geneviève.



Nicolas revenant de la chasse.—Page 620, col. 1.

Nicolas approuva le propos d'Alphonse, qui manœuvra finement, et bientôt communiqua à l'amoureux craintif, que la jeune fille trouvait Nicolas de son goût.

Quelle joie il ressentit et comme il se sentait heureux !

Hélas ! c'était par là, par cet amour, que ses plus grandes infortunes devaient arriver.

Mais, pendant un certain temps les choses allèrent leur petit train à La Chesnaye—jusqu'à vers janvier 1686—quand, dans le ciel serain de l'amour de Nicolas, un nuage monta.

VI

LA BLONDE DE NICOLAS

Nous avons dit que Geneviève était coquette, et quand Pierre Pirrétou, le plus avantageux parti du village, lui fit les yeux doux, la fillette ne put résister au plaisir de lui répondre par des œillades assassines.

Pierre se voyant encouragé résolut de *casser* Nicolas. Il comprenait que l'employé de Lafleur était plus jeune et plus beau garçon que lui, mais qu'est-ce que cela faisait ? Pour contrebalancer cet avantage physique n'était-il pas le plus riche de La Chesnaye ? Il possédait une terre de cinquante-cinq arpents en valeur, vingt-sept bêtes à cornes, cinq fusils, et plusieurs domestiques.

Il comptait trente et un ans, presque le double de l'âge de Geneviève, mais on avait vu d'autres couples avec une plus grande disproportion d'âge entre le mari et la femme. Enfin, il n'était pas si vieux ; seulement que trente et un.

De ce moment, Pierre se vêtait toujours avec plus de recherche, et fit tout en son possible pour supplanter son rival.

S'il y avait un parti, une veillée chez quelques-uns des habitants où Geneviève était conviée, l'on pouvait être certain de voir le concurrent de Nicolas.

Ce dernier n'avait pas été lent à prendre ombrage des avances et des regards amoureux lancés par son rival.

Geneviève d'abord, l'avait tranquillement, en l'assurant qu'elle n'en aimerait jamais d'autre que lui, et qu'elle n'encourageait aucunement maître Pirrétou.

Cependant, secrètement, mademoiselle était très flattée des galanteries de son second cavalier, et quand elle pouvait répondre aux airs langoureux de Pierre sans que Nicolas s'en aperçût, elle n'y manquait guère.

C'était littéralement parler, mettre de l'huile sur le feu de l'amour de Pirrétou, qui s'ingéniait pour supplanter définitivement son rival.

Il avait parlé aux parents de Geneviève, et ceux-ci tout contents du succès de leur fille, voulurent aider à Pierre, et ne manquèrent plus une occasion de faire comprendre à leur enfant combien elle comblerait leurs vœux en épousant ce jeune homme.

Ils voulurent insinuer à leur fille que Nicolas ne cherchait qu'à s'amuser, que ce n'était qu'un passe-temps, une distraction pour lui ; qu'il était volage comme tous les militaires, d'ailleurs.

Enfin, ils tourmentèrent beaucoup la pauvre Geneviève, qui finit par vaciller un peu dans sa résolution de ne pas écouter sérieusement les propositions de Pierre.

Pour consoler Nicolas des souffrances, des anxiétés, des craintes qu'il pouvait avoir à cause de son puissant rival, tourments dont elle était la source, car un mot d'elle, en premier lieu, eut peut-être fait cesser les prétentions de Pierre—Geneviève avait promis de lui tresser une ceinture fléchée, qu'il garderait comme gage de son amour.

Le bonhomme Levert fêtait les Rois, chez lui, le 6 janvier, 1686.

On le conçoit les deux rivaux en étaient.

Nicolas devait recevoir, ce soir-là, de celle qu'il aimait, le cadeau que ses mains avaient préparé. Il était à la joie ; il pourrait donc faire voir à Pirrétou que c'était lui, le préféré, dans le cœur de la jeune fille ! Aussi, il saurait bien le lui faire comprendre par quelques



Geneviève

paroles ostensiblement adressées à son ami Alphonse, mais qui, par ricochet, tomberaient dans les oreilles de l'autre, quand celui-ci serait assez près pour entendre.

Mme Françoise Levert favorisait les projets de Pierre. Elle savait que sa fille voulait



— Eh ben ? dit Nicolas, regardez ce chanceux d'Pierre qui rit, là-bas. — Page 621, col. 1

frir un cadeau à Nicolas ; elle résolut de nuire aux deux amants. Elle s'empara de la ceinture destinée à Nicolas et la donna, en cachette, dès le commencement de la veillée, à Pierre, en lui recommandant une manœuvre identique à celle que Nicolas méditait.

Ce qui fut dit fut fait.

Nicolas avait vu sa blonde occupée au chef-d'œuvre que ses doigts lui confectionnaient ; en voyant autour des reins de Pierre le présent qu'il croyait recevoir, le soir même, et en entendant les remarques qu'en faisait Pierre devant une autre personne, mais, en réalité, s'adressant à lui, Nicolas s'emballa et, comme on dit vulgairement, *tomba dans le panneau*.

C'est comme ça, en amour ; on est facile à prendre ombrage de tout et de se laisser gagner subitement par le démon de la jalousie.

En ce moment, Geneviève passait près de Nicolas et d'Alphonse.

Nicolas l'arrêta un instant en disant :

— Pardon, mam'zelle, si j'vous arrête un peu, mais j'vous lais vous dire un mot...

— Qui, fit-elle de son air le plus aimable, qu'est-ce que c'est ?

— Un p'tit compliment !... Vous avez l'œœur ben large, dit-il avec ironie.

— Comment !... qu'est-ce que vous voulez dire !

— Simplement ceci !... Vous parlez de m'faire, à moi seul, un présent fabriqué par vous, que je dois recevoir ce soir.

— Eh ben ?

— Eh ben ?... regardez ce chanceux d'Pierre qui rit à l'autre bout d'la chambre avec Madeleine Técaubry... Qu'est-ce qu'il a autour du corps ?... Une ceinture pareille à celle que vous m'faisiez... Et puis, l'plus beau, c'est lui qui reçoit c'cadeau !... Ah ! Geneviève ! j'éréyais qu'vous m'aimiez ; mais j'vois ben à c'heure, qu'vous m'avez trompé... qu'vous vous êtes toujours gaussée d'moi !...

La jeune fille ne pouvait dire un mot.

L'étonnement, la surprise, paralysaient sa langue ; et le rouge de la colère lui couvrit les joues.

Elle avait d'abord, reconnu son ouvrage en possession d'un autre que celui auquel il était destiné, et elle ne pouvait comprendre comment cela s'était fait ; puis, la colère la prit. Qui s'était permis cette liberté effrontée... cet audace outrageante... pour ne pas dire plus ?

Nicolas, en voyant le trouble reflété sur le visage de celle qu'il aimait, se dit qu'il avait bien frappé. Sans ajouter un mot de plus, il sortit de la pièce. Son ami le rejoignit dans la chambre voisine.

— Mon pauvre Nicolas, dit-il, que vas-tu faire, maintenant ?

— M'en aller d'ici, au plus tôt.

Ils prirent leurs bonnets de fourrure, accrochés à l'une des parois de la pièce, ainsi que leurs capots et leurs fusils, et sortirent dehors.

La nature était en harmonie avec l'état d'âme de Nicolas. Au firmament, pas une étoile ; tout était sombre. Un vent froid passant dans les arbres, secouait les branches décharnées et produisait un son triste.

Les deux amis s'en allèrent lentement vers la maison de Lafleur.

Ils avaient fait un demi-mille, peut-être, quand, tout-à-coup, Alphonse arrêta son compagnon par le bras.

— Nicolas, dit-il tout bas, je crois que je viens d'voir des formes noires se mouvoir là-bas. Des sauvages, peut-être... Cachons-nous derrière ces gros arbres, et observons bien.

Bien leur en prit, car, quelques minutes plus tard, ils virent passer, à une trentaine de pas d'eux, un Iroquois. Il se dirigeait en courant, vers la grange de Léonard Ethier, à courte distance de là. Le guerrier indien fut bientôt rejoint par deux autres qui venaient de directions opposées. C'étaient des éclaireurs, sans doute.)

Ils devaient croire leur partie belle, car les quelques soixante âmes qui formaient la population de La Chesnaye, à cette époque, étaient réunies chez quatre ou cinq des habitants, pour célébrer les Rois.

Nos deux Canadiens, convaincus qu'un coup de main se préparait contre le village, s'empressèrent de donner l'alarme.

Ils retournèrent en toute hâte chez Levert, où ils n'entrèrent que pour jeter ce cri sinistre :

— Aux armes ! Les Iroquois veulent nous surprendre, cette nuit !... Nous venons de les apercevoir, tout près d'ici !...

Régis Roy.

A suivre



Ils virent passer près d'eux, un Iroquois, aux pas de course. — Page 621, col. 2

NOS GRAVURES

SIR CHARLES TUPPER

Sir Charles Tupper est un des vétérans de la politique canadienne. Il y a quarante ans qu'il a commencé d'y combattre sous le drapeau conservateur. Il a été un facteur puissant pour amener les provinces maritimes dans la Confédération et l'un des collègues les plus appréciés de feu sir John McDonald.

Depuis une quinzaine d'années il avait accepté le poste de haut-commissaire du Canada, à Londres. Il vient d'y renoncer pour rentrer dans la vie publique et accepter le portefeuille de secrétaire d'Etat dans le gouvernement fédéral.

Ayant à se faire approuver par le peuple il est retourné dans sa Nouvelle-Ecosse, au comté de Cap-Breton, où son élection a paru devoir être le plus assuré.

Il semble entendu qu'il sera avant peu premier ministre du Canada.

M. W. SMITH, NOUVEAU MAIRE DE MONTRÉAL

M. Smith est un homme chanceux. Après avoir été échevin de Montréal, depuis plusieurs années, sans de trop grandes difficultés, pour le quartier Saint-Laurent, il vient d'être élu, par acclamation, maire de la ville, en remplacement de l'honorable sénateur Villeneuve, dont le terme d'office expirait au 1er février.

Il existe une entente que le maire doit être alternativement de langue française puis de langue anglaise.

M. Smith en bénéficie, cette année, ayant été seul mis sur les rangs par les Anglais et les Canadiens-français l'ayant accepté de bonne grâce, malgré qu'il manque d'une qualification essentielle : parler suffisamment le français.

Néanmoins, M. Wilson-Smith est digne de sa bonne fortune. Depuis une quinzaine d'années qu'il habite Montréal, il s'est appliqué à lui rendre tous les services d'un bon citoyen.

M. JULES LEMAITRE

C'est bien un homme de lettres que l'Académie française vient d'admettre dans son sein ; et, pour forcer les portes de l'arche sainte, M. Jules Lemaitre n'avait d'autre talisman que ses écrits. Les "princes" ne sont pour rien dans l'affaire.

Son talent mis à part, un grand talent, M. Lemaitre peut s'estimer un homme heureux. Tout jeune—il compte à peine quarante-deux ans—le voilà académicien et officier de la Légion d'honneur. Le théâtre se dispute ses productions, et il est l'arbitre suprême des productions des autres.

Quelle position plus enviable ! On a dit que le journalisme menait à tout, à la condition d'en sortir : c'est une proposition vieille dont il faut changer le dernier terme. Le journalisme mène à tout, à la condition de rester jour-

naliste. "Une certaine tournure dégagée et un peu frivole, l'habitude de la raillerie, un esprit d'ironie, de tolérance et de détachement aimable," telle pourrait être la définition du talent de M. Jules Lemaitre ; il l'a faite lui-même en parlant d'un autre. Au physique, l'homme est légèrement voûté avec un masque rabelaisien sous lequel on devine une des plus rares intelligences de notre époque. Il a trop d'esprit pour dédaigner les honneurs, mais il n'eût pas fait à l'Académie le sacrifice de sa bonne pipe.

LA GUERRE EN ABYSSINIE

On sait que les Italiens avaient pris pied sur l'antique et historique territoire de l'Abyssinie. On n'ignore point non plus qu'ils ont, depuis quelques mois, forte affaire pour



LE MAJOR TOSELLI,
TUÉ À LA BATAILLE D'AMBALAGI, LE 7 DÉCEMBRE



TAUTI, REINE DE SHOA ET IMPÉRATRICE
D'ABYSSINIE



MÉNÉLIK, ROI DE SHOA ET EMPEREUR
D'ABYSSINIE

LA GUERRE EN ABYSSINIE

s'y maintenir.

Ménélik, roi de Shoa et soi-disant négus impérial ou empereur d'Abyssinie, s'est redressé en face de leurs envahissements, et il est appuyé par le haut clergé de l'église d'Abyssinie. Ras Mangoshia et ras Makonnen, ses deux principaux généraux, ont servi sa cause avec valeur et fidélité. Il a rassemblé 60,000 hommes de troupes et tient la campagne.

Le 7 décembre dernier, le major italien Toselli, a été cerné, à Ambalagi, avec un détachement de troupes indigènes, et mis en déroute complète par le ras Makonnen.

L'officier italien est mort sur ce champ de bataille. Nous donnons son portrait, avec ceux de Ménélik et de la reine Tauti, son épouse.

L'ARBRE DU SOUVENIR

Dans un vaste jardin où la nature a rassemblé toutes ses forces pour produire les beautés les plus éblouissantes ; à travers ce paysage où abondent la verdure, les fleurs, les fruits, les brises embaumées, et une douce lumière qui embellit tout de son lustre, deux personnes cheminent lentement, des larmes aux yeux et la mort dans l'âme ; ce sont nos premiers parents chassés du paradis terrestre.

Tout à coup, au milieu de ses angoisses, Eve eut un frémissement qui ébranla tout son être. Son cœur de femme et de mère venait d'oublier ses propres douleurs pour songer à ses chers descendants. Cette pensée délicate lui transperce l'âme. Non-seulement elle-même souffre pour son péché mais ses enfants aussi subiront le châtement. Terrible réalité faite pour déchirer le sein d'une mère. Mais un trait de lumière vient à passer dans l'esprit d'Eve, son œil luit d'un rayon d'espérance. Elle se penche, recueille une fleur toute rayonnante de beauté, jetée par Dieu sur le passage de ses créatures exilées. La femme la cache dans son sein et poursuit sa route à côté de son malheureux complice Adam.

Les voilà à la porte du paradis. Les gémissements redoublent et le remords rongé avec plus de rage encore la conscience des deux époux. Derrière eux ils voient ce lieu de délices où ils ont coulé des jours pleins d'un charme indicible. Là ils voient encore toute cette belle nature et ses richesses incommensurables qu'ils possédaient il y a un moment. Et devant eux ! contraste incroyable ! le désert partout, la stérilité presque complète, un soleil brûlant, tel est leur nouveau séjour.

Après un profond soupir, Adam et Eve s'avancèrent sur ce nouveau terrain créé par la colère de Dieu. Ils marchèrent tout le jour, allant à la recherche de quelques fruits et d'un peu d'ombrage. Sur le soir, nos premiers parents rencontrèrent une oasis. Ils trouvèrent là quelques fruits. Après avoir réparé leurs forces épuisées, Eve entr'ouvre l'habit qui maintenant la recouvre et prend soigneusement la belle fleur qu'elle a recueillie. Elle la présente à son époux, lui fait respirer les doux parfums qui s'exhalent abondants. Les deux époux sourient pour la première fois depuis leur péché. Un souvenir des beaux jours passés excitait cette joie dans ces âmes malheureuses. Hélas ! comme il arrive souvent dans la vie, nos premiers parents n'avaient plus que le souvenir pour guérir les plaies de leur âme. Remède bien doux, il est vrai, qu'un souvenir, mais bien petit pour les cœurs qui avaient goûté les joies du paradis terrestre. Après s'être enivré tous deux de ces doux parfums, Eve prit la fleur, la confia à la terre avec un soin maternel. Ses yeux brillaient d'espérance.

La fleur produisit un fruit que la terre féconda, et un arbrisseau poussa à cet endroit.

Après quelques années, le jeune arbrisseau devint un grand arbre couronné par un feuillage verdoyant et touffu, et portant des fruits. Eve venait souvent, avec son cher époux, sous ce frais ombrage, se mettre à l'abri des ardeurs du soleil du désert et savourer avec joie les fruits succulents de l'arbre du souvenir.

De cet arbre en a produit de semblables à lui-même se sont reproduits jusqu'à nous. Ils se sont dispersés dans le désert de la vie. Les uns ont un feuillage bien maigrement fourni et ne valent que bien imparfaitement ceux qui valent se reposer près d'eux. D'autres ont conservé toute la sève et la fertilité de celui que planta nos premiers parents.

Enfants d'Adam et d'Eve nous aimons à fuir le soleil ardent du désert pour aller nous reposer à l'ombre de ces arbres bienfaisants. Nous aimons, comme nos premiers parents, à savourer les fruits vermeils qu'ils produisent. C'est légitime, c'est naturel. Si nous avons subi les dégâts du péché originel, il est juste que nous goûtions les douceurs de cet unique souvenir du paradis.

Cet arbre a son nom, et à la fin de mon récit je me hâte de le révéler. Ce nom seul jette la joie dans l'âme, c'est l'amour; d'autres l'ont appelé l'amitié. Qu'importe le nom puisque au fond le cœur y est toujours.

Comme conclusion, je dis que l'arbre au clair feuillage est l'amour (ou l'amitié) frivole, de quelque temps; tandis que l'arbre à l'épais feuillage, au travers duquel les rayons brûlants ne pénètrent pas, c'est le sincère, le fidèle amour.

GUSTAVE DE JUILLY.

FIGURES D'ACTUALITÉ

SUR HENRY-GASTON JOLY DE LOTBINIÈRE

La figure sympathique de sir Henry, le grand propagateur du reboisement du Canada français, vient d'être remise en lumière par le colossal événement de la présente saison à Québec: le Carnaval.



Sir H.-G. Joly avait accepté la présidence honoraire, pendant que le sympathique maire de Québec, M. le député Parent, agissait comme président actif et M. Dorion comme secrétaire. Son Excellence, lord Aberdeen, notre gouverneur-général et Son

Honneur M. Chapleau, lieutenant-gouverneur de Québec, remplissaient le rôle de patrons.

Sir Henry Joly a été dans la politique, et même, un jour, premier ministre libéral de la province de Québec, en 1879. On assure qu'il va rentrer dans la vie publique, mais cette fois dans l'arène fédérale, aux prochaines élections.

M. EDGAR JUDGE

La semaine dernière, l'association commerciale *Corn Exchange*, de Montréal, faisait ses élections régulières. A l'unanimité, M. Edgar Judge, un de ses membres les plus distingués, a été élevé au poste de président.

M. Judge est un de nos hommes d'affaires les plus en vue de la métropole.

Comme on l'a fait remarquer à l'occasion de ce choix, M. Judge a beaucoup à s'employer pour ses affaires personnelles. Mais à la tête d'un bon comité, qui le soulagera du gros de la besogne, M. Judge est incontestablement



l'homme qu'il faut pour maintenir prospère les opérations de la Halle aux blés.

MONSIEUR GILLY, ÉVÊQUE DE NIMES

Mgr Gilly vient de succomber à une longue maladie, après de cruelles souffrances supportées sans une plainte ni marque d'impatience. Le Père Maubon, supérieur du collège de l'Assomption de Nîmes, eut un dernier entretien avec lui, et le défunt lui avait donné la commission de présenter ses hommages à Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, son collègue et son ami.



Mgr Gilly était évêque en son pays; il est né à Anduze (Gard) où il aimait à se reposer de ses fatigues. Il devait achever sa soixantetroisième année le 23 mai prochain. Vicaire général de Nîmes, il succéda à Mgr Besson, le 21 juillet 1889.

Mgr Gilly était un littérateur érudit. Il a écrit de nombreux ouvrages; son dernier travail était une application curieuse des fables de La Fontaine aux choses présentes.

LE GRAND-DUC GEORGE

Sur l'avis favorable des médecins russes, le Tsarevitch a quitté le Caucase et vient de s'installer sur la côte hospitalière de Provence, à la Turbie, où il occupe la belle villa des Terrasses.

Le grand-duc George, frère du Tsar Nicolas II, est âgé de vingt-cinq ans. Sa santé a inspiré de vives inquiétudes à sa famille et à son entourage, mais il est à espérer que le ciel si clément de la côte d'azur aidera au prompt rétablissement de l'héritier de la couronne de Russie.



La Turbie est un petit village situé sur le territoire français au-dessus de la principauté de Monaco. La villa "les Terrasses", bâtie dans le style italien, est admirablement abritée contre le vent et surplombe les paysages environnants, grâce à une série de terrasses à qui elle doit son nom bien caractéristique. La vue s'étend au loin, depuis Menton, Bordighera et les caps d'Italie jusqu'au mouillage de la rade de Villefranche, où l'escadre de la Méditerranée est réunie en l'honneur du Prince.

LA MORT EN ESPAGNE

Dans ce pays, écrit M. Georges Lecomte, dans la *Nouvelle Revue*, la mort est l'objet d'un culte. On s'y livre à une ostentation macabre du cercueil. Les funérailles sont des cortèges majestueux derrière le corps hissé comme sur un pavois. Aux cimetières, les cadavres, déposés en des murailles, restent comme présents dans la vie. L'homme circue autour, séparé d'eux par une mince cloison. Pour les supplices, c'est le mode le plus tragique qui est en faveur, celui où les affres de la mort sont le plus apparentes: la strangulation par le garrot. La foule peut suivre, par les épouvantables contractions des bras et des jambes, par la suprême torsion des nerfs, la

lente agonie et le trépas du condamné dont le visage grimaçant est seul caché par un voile. Dans le silence du peuple terrifié, on entend les os qui se broient. Le cadavre, figé en ses convulsions dernières, reste pendant vingt-quatre heures exposé au milieu de la population qui, peu à peu, reprend autour de lui son activité normale. De nobles confréries sont, çà et là, instituées qui assistent le condamné durant les cérémonies dramatiques qui précèdent l'exécution et les formalités définitives; leurs membres rivalisent de zèle et l'empressent autour de son trépas et lui garantissent une sépulture.

Quand ce peuple s'amuse, il ne se passionne que si la mort plane sur ses jeux. Un rire immense le secoue quand, à la *plaza*, des chevaux affolés s'empêtrent dans leurs entrailles qui traînent. Il trépigne d'allégresse quand le taureau, vomissant le sang à flots, abat lourdement sa masse longtemps pantelante aux pieds de l'*espada* glorieuse.

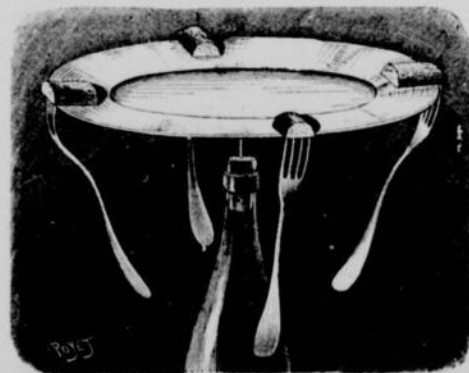
Et l'on fait fête à tous ces virtuoses du sang, le peuple les idolâtre, les grands s'honorent d'être leurs familiers, les rois leur envoient des présents. Et, pour se délasser de leurs tueries personnelles, tous ces pitres de la mort, vaniteuse racaille, vont se délecter, avec les *aficionados* de marque, à la sauvagerie des combats de coqs, qui sont très en honneur là-bas.

PASSE-TEMPS RÉCRÉATIFS

Nous avons vu, dans les cirques, les équilibristes faire tourner au bout d'un bâton pointu des assiettes, saladiers et autres ustensiles de ménage; la plupart du temps ces objets sont en bois ou en métal, et leur équilibre, dû seulement à la force centrifuge, cesse dès que le mouvement de rotation n'est plus assez fort pour vaincre l'effet de la pesanteur.

Mais voici le moyen de faire tenir une assiette en équilibre stable sur la pointe d'une aiguille, et même de lui imprimer un mouvement de rotation sur ce point délicat.

Fendez deux bouchons suivant leur axe, et à l'extrémité des quatre morceaux ainsi obtenus plantez quatre fourchettes, formant avec l'entaille plane que vous avez faite un angle un peu inférieur à l'angle droit. Posez les quatre bouchons ainsi préparés tout autour de l'assiette, et à égale distance les uns des autres, en ayant soin que les dents des fourchettes s'appuient contre les bords de l'assiette, ce qui évite leur balancement.



L'ASSIETTE SUR UNE AIGUILLE

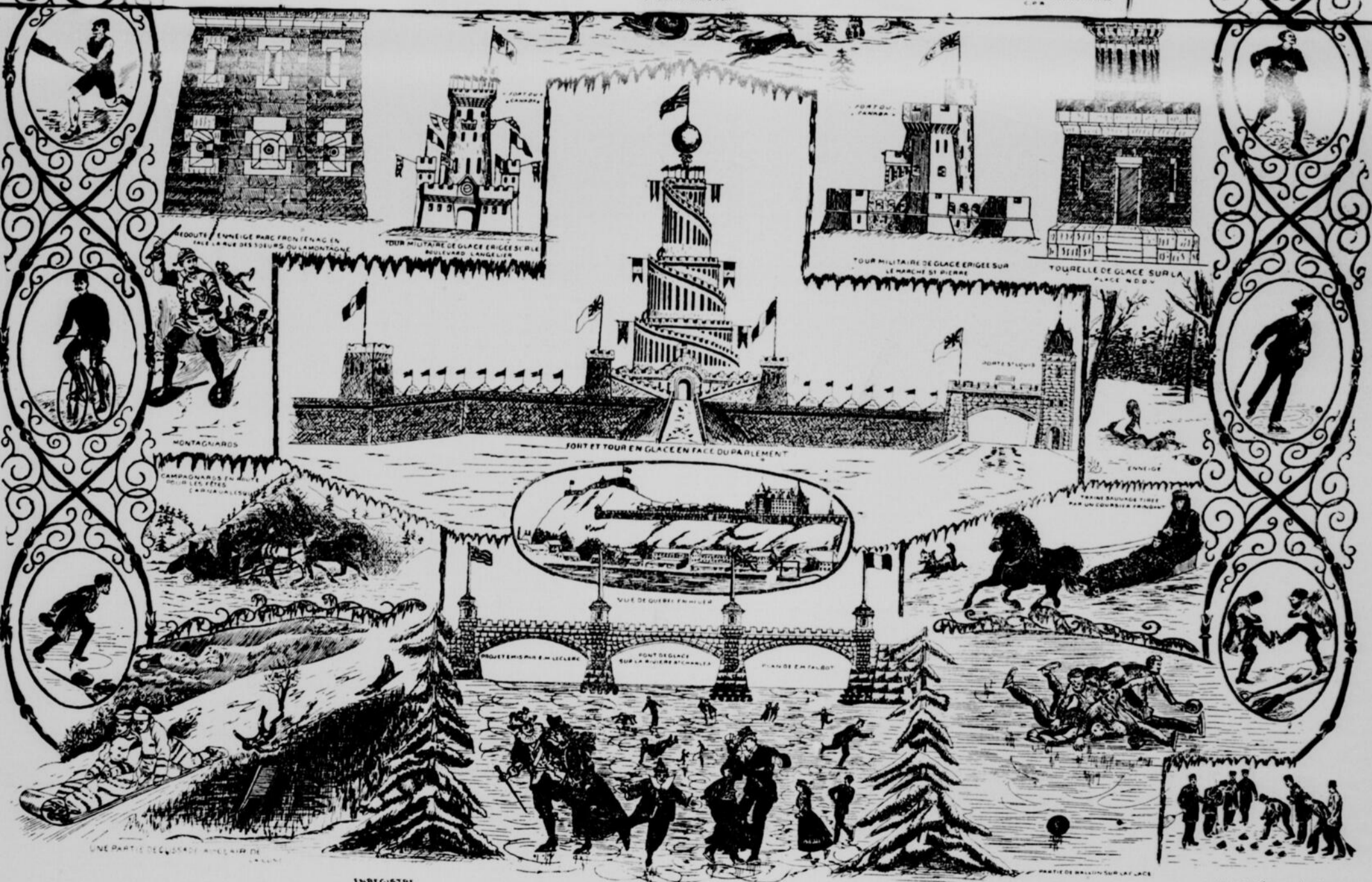
Le système ainsi disposé pourra se tenir en équilibre sur la pointe d'une aiguille dont la tête aura été enfoncée dans le bouchon d'une bouteille; en agissant avec précaution, pour éviter tout glissement, vous pouvez imprimer un mouvement de rotation à votre assiette, qui tournera d'autant plus longtemps que le frottement est presque nul au point de contact avec l'aiguille.—TOM TIT.

BLANCHERIE
 IMPORTATION MANUFACTURER EXPORTATION
 FOURRURES
 145 RUE ST-JOSEPH Québec

FABRICATION DU SUCRE D'ERABLE EN CANADA
 EXHIBIT-LAPOINTE
 AU MARCHÉ MONTCALM

SOUVENIR
 DU
CARNAVAL DE QUÉBEC,

1896



EXÉCUTÉ À LA PLUME PAR
 NAPOLEON MUON CALLIGRAPHIE
 QUÉBEC, CANADA



1. Dos de la toilette de promenade—2. Dos de la toilette de lainage



1. Devant de la toilette de promenade—2. Devant de la toilette de lainage

LA MODE

No. 1. *Toilette de promenade*, en lainage Suède uni. Corsage-veste Louis XVI, rond devant et à petites basques godées derrière, où elles sont retenues par deux boutons ; devant, ceinture suisse en satin bleu ; sur les épaules, bretelles retenues par des boutons, entourant une pèlerine revers en satin bleu brodé, col montant, manches empire. Jupe à godets très évasée du bas, garnie devant par deux bandes de galon retenues en haut par des boutons. Chapeau Louis XVI en feutre Suède, garni par une bande de soie plissée, relevée droite et par deux plumes d'autruches droites sur le derrière.

Mesurage : 10 verges de lainage, grande largeur.

2. *Toilette de lainage gris souris*.—Corsage à revers, orné de petits boutons, ouvrant jusqu'à la ceinture sur un plastron bien brodé de soutache, col montant, basques à godets en velours. Manches gigots à crevés de velours, avec hauts poignets ornés de petits boutons. Jupe à godets, avec petits boutons dans le bas. Chapeau rond en velours plissé, orné d'un côté par un groupe de coques semblables, de l'autre par deux plumes d'autruche.

Mesurage : 10 verges de lainage grande largeur.

Ce que la vie a de meilleur, c'est l'idée qu'elle nous donne de je ne sais quoi qui n'est pas en elle. Le réel nous sert à fabriquer un peu d'idéal.—ANATOLE FRANCE.

Le *Grand Horoscope des dames et demoiselles*, par Mlle Nitouche, est en train de devenir on ne peut plus populaire. Bientôt il y en aura dans tous les coins du pays. Prix : 10c ; G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine.

PRIMES DU MOIS DE JANVIER

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, pour les numéros du mois de JANVIER, qui a eu lieu samedi, le 1er février, a donné le résultat suivant :

| | | | | |
|----------------------|----|--------|-----|---------|
| 1 ^{er} PRIX | No | 19,327 | ... | \$50.00 |
| 2 ^e | No | 37,561 | ... | 25.00 |
| 3 ^e | No | 10,393 | ... | 15.00 |
| 4 ^e | No | 952 | ... | 10.00 |
| 5 ^e | No | 21,095 | ... | 5.00 |
| 6 ^e | No | 33,251 | ... | 4.00 |
| 7 ^e | No | 2,822 | ... | 3.00 |
| 8 ^e | No | 38,164 | ... | 2.00 |

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

| | | | | | |
|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 142 | 7,294 | 12,942 | 20,742 | 25,572 | 32,383 |
| 627 | 7,931 | 13,027 | 21,318 | 25,893 | 32,515 |
| 1,016 | 8,486 | 13,245 | 21,823 | 26,154 | 33,016 |
| 1,329 | 9,741 | 13,713 | 21,962 | 27,275 | 33,617 |
| 1,653 | 10,212 | 14,321 | 22,185 | 28,049 | 34,185 |
| 1,819 | 10,357 | 15,424 | 22,327 | 29,313 | 34,312 |
| 2,154 | 10,843 | 16,321 | 22,592 | 30,152 | 35,183 |
| 2,971 | 10,935 | 17,182 | 23,119 | 30,451 | 36,318 |
| 3,141 | 11,019 | 17,537 | 23,495 | 30,775 | 36,714 |
| 3,235 | 11,151 | 18,253 | 23,511 | 31,270 | 37,231 |
| 3,742 | 11,313 | 18,487 | 23,727 | 31,419 | 37,329 |
| 4,514 | 11,637 | 19,725 | 24,123 | 31,584 | 38,542 |
| 4,921 | 12,071 | 20,231 | 24,342 | 31,962 | 39,153 |
| 5,323 | 12,336 | 20,515 | 25,231 | 32,240 | 39,726 |
| 6,729 | 12,623 | | | | |

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois de JANVIER, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. E. Béland, No 276, rue Saint-Jean, Québec.

JEUX ET RECREATIONS

ENIGME

Qu'un même nom convienne à double chose, C'est ce qui, diras-tu, n'est pas un cas nouveau : Soit, devine-nous donc. Ici l'on te propose Deux choses dont on va te tracer le tableau.

De ces deux choses que nous sommes, Sans rapport entre nous que de nom seulement, L'une d'un mal pressant peut soulager les hommes Et l'autre de tout mal ôte le sentiment. L'une cause le deuil, l'autre inspire la joie ; L'une est affreuse aux yeux, à l'autre ont fait la cour, Le chagrin vient de l'une et dans l'autre il se noie. C'est pour nous découvrir donner assez de jour.

PASSE-TEMPS

Placer les consonnes représentées par des X dans la phrase ci-dessous ébauchée, de façon à ce que cette phrase offre un proverbe connu :

XOEUX XUI XOUXINE XA XAX XE XUIX XEXIXE

SOLUTION DES PROBLÈMES PARUS DANS LE NO. 618

Enigme.—Le mot est : Charrue.

NOUVELLES A LA MAIN

—Papa, écoute comme j'imité bien les animaux.
—Mon fils, pour faire la bête, attendez que vous ayez au moins l'âge de raison.

Le marquis de Bièvre regardant deux cuisiniers qui se battaient, et quelqu'un lui ayant demandé ce que c'était que ce bruit :

—Ce n'est rien, dit-il : c'est une batterie de cuisine.

Mme Calino est veuve depuis huit jours et pleure du matin au soir.

Un ami, touché de compassion, a voulu la consoler par quelques bonnes paroles.

—Non, laissez-moi pleurer tout à mon aise. "après, je n'y penserai plus".

Le Dr X... passe pour tuer sa clientèle avec sérénité. Avec cela, d'une prétention !

—Moi, disait-il, je ne veux que des malades du meilleur monde.

—A quoi bon ? murmura quelqu'un, puisque c'est pour les envoyer dans l'autre.

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

— Connaissez-vous M. le vicomte de Grancey ? demanda-t-il brusquement.

— Voilà la première fois que j'entends prononcer ce nom... répondit Servais.

— C'est celui de l'homme qui vous a acheté les papiers et à qui vous avez livré une partie de notre secret.

— C'est faux ! encore une fois je n'ai rien vendu !... et d'ailleurs comment aurais-je pu vendre puisqu'à Nouméa je n'avais pas les papiers.

— Alors, comment le vicomte de Grancey les avait-il dans les mains ?

— Ça, je l'ignore, mais voulez-vous une preuve de ma sincérité ?

— Oui... donnez.

— Si j'ai vendu les titres à quelqu'un, j'ai dû les passer à son ordre pour que la cession soit valable... Portent-ils ma signature ?

— Non.

— Alors, vous voyez bien !

— Une blessure très grave vous empêchait, paraît-il, de signer.

— Une blessure très grave, oui... balbutia Duplat dont le cerveau craquait en voyant Gilbert si bien instruit. J'ai été blessé, en effet, le bras droit cassé... mais cela ne m'aurait pas empêché de signer de la main gauche...

— Rappelez vos souvenirs...

— Je ne puis me rappeler une chose qui n'est pas ?... Je n'ai rien vendu et je n'ai confié notre secret à personne...

— Gilbert tira sa montre, regarda l'heure puis, fixant ses yeux sur les yeux de Servais lui demanda :

— Que diriez-vous si dans un instant je vous mettais en présence du vicomte de Grancey lui-même ?

— Je dirais que je ne demande pas mieux et je vous fiche mon billet que j'attendrais le moment de l'entrevue avec impatience !...

— Ce moment approche.

— Alors, je crois que nous allons rire !...

— On venait de frapper à la porte du cabinet.

— Entrez, cria Gilbert en dissimulant le revolver dans sa poche.

Le valet de chambre annonça :

— M. le vicomte de Grancey.

Le pseudo-vicomte franchit le seuil et le valet de chambre referma la porte derrière lui.

Ce fut alors un coup de théâtre.

Servais avait fait peau neuve comme Gaston Depréty.

Cela n'empêcha pas les deux compagnons de baigne de se reconnaître du premier coup d'œil.

— Depréty !... s'écria le ci-devant communard.

— Servais Duplat ! s'écriait en même temps l'ex-infirmier de Nouméa.

Gilbert, lui, resta impassible.

Il se voyait en face d'une énigme dont il allait savoir le mot.

Duplat se tourna vers lui.

— Et vous dites que ce gaillard-là est le vicomte de Grancey ! fit-il les dents serrées. Allons donc !... En vous le faisant croire il s'est moqué de vous dans les grands prix !... Vicomte, lui ! Oh ! la ! la !... lâchez moi le coude ! Il se nomme Gaston Depréty... Il était infirmier du baigne ! C'est un ancien forçat comme moi ! Je le défie de me démentir !...

— Ah ! ah ! fit simplement Gilbert en regardant fixement l'ancien clerc d'avoué.

Celui-ci semblait anéanti.

Son aplomb habituel lui faisait momentanément défaut.

En présence de Servais Duplat toute dénégation devenait impossible. Il ne le comprenait que trop.

L'ex-capitaine de fédérés, dont les lèvres tremblaient de colère, reprit d'une voix sifflante :

— Eh bien ! réponds, bandit !... réponds, voleur !... Es-tu oui ou non, Gaston Depréty ?

Celui-ci releva la tête.

Il venait de se dire qu'après tout, la partie n'était pas perdue sans ressources, et qu'il viendrait peut-être à bout de la relever en faisant, selon le vieil adage, *bonne mine à mauvais jeu*.

— Eh ! bien, oui, répliqua-t-il, je suis Gaston Depréty, forçat li-

béré comme toi, en rupture de ban comme toi ! Où est le mal ? L'occasion s'est présentée de prendre un nom sans tache... J'ai fait ce que tout le monde aurait fait à ma place, je l'ai pris, et ce nom me permettra de faire figure parmi les honnêtes gens, car tu ne seras pas assez bête pour crier par dessus les toits que, condamné à cinq ans de travaux forcés pour une peccadille, un faux sans importance, j'ai été ton compagnon de misère à la Nouvelle-Calédonie !...

— Gaston Depréty est mort, et bien mort ! Je suis aujourd'hui le vicomte Georges de Grancey et personne ne pourrait me contester ni ce nom, ni ce titre, excepté toi et M. Rollin qui, grâce à toi, sait qui je suis. Mais vous ne le ferez ni l'un ni l'autre, et vous aurez pour cela de bonnes raisons ! Nous formons un trio très complet, mes compères ! Nous nous valons, sous tous les rapports, et les loups ne se mangent pas entre eux !...

Gilbert essaya de jouer la dignité.

— Je repousse l'assimilation ! dit-il d'une voix sèche. Vous avez abusé de ma confiance... Vous m'avez trompé...

— Pas de discussions inutiles, S. V. P. interrompit Duplat. C'est moi le plus trompé, et, par dessus le marché, le plus volé !... Depréty vous a vendu ma créance... Vous la lui avez payée sa valeur, du moins vous le dites, nous nous occuperons de ça plus tard, mais ce que je veux savoir tout de suite, c'est comment ces papiers sont tombés dans les mains de *mossieu* le vicomte...

— C'est simple comme bonjour ! fit le pseudo-Grancey. Tu vas voir, mon cher camarade... Tu as été blessé à Nouméa et porté dans la salle où j'étais infirmier, et où je t'ai soigné comme un fils soignerait son père, tu dois t'en souvenir... Tes blessures te donnaient la fièvre, la fièvre te donnait le délire, et tu as jaboté... jaboté comme une pie borgne... Naturellement je t'écoutais. C'était intéressant... Tu parlais d'un secret, d'une cave, d'un chantage possible... Tu parlais surtout d'un trésor, d'un mignon trésor...

fermé dans une bouteille et enterré sous un figuier, à Champigny, rue de Bretigny, dans le jardin d'une certaine Palmyre... Une fois libre j'ai voulu savoir à quoi m'en tenir sur tes bavardages de fiévreux... Une petite visite nocturne au jardin de Champigny m'a édifié. Il ne me restait plus qu'à voir M. Rollin... Je le vis et nous nous entendîmes si bien, qu'aujourd'hui je suis devenu son inséparable... Il ne pourrait plus se passer de moi, et il me pardonne, j'en suis bien sûr, de m'être anobli clandestinement, comme toi-même tu me pardonnes de m'être servi de tes confidences involontaires sans t'en demander la permission... Voilà l'explication réclamée. Mon petit Servais, la trouves-tu suffisante ?

— Non, fichtre pas !

— Que te faut-il donc ?

— De l'argent... Il y avait quatorze mille francs en billets de banque dans la bouteille avec les papiers...

— J'en conviens.

— Ils sont à moi. Je les veux...

— Eh ! bien, je suis bon garçon, je te les rendrai...

— Quand ? J'aime mieux tenir que courir...

— Dès aujourd'hui si tu veux...

— C'est ça... les quatorze mille francs d'abord... et nous parlerons ensuite de l'autre affaire...

— Quelle affaire ? demanda le pseudo-Grancey, jouant la surprise.

— Parbleu ! les cent cinquante mille francs que tu as touchés ! Tu finiras, ou je mange le morceau, je t'en préviens !

Gaston Depréty haussa les épaules.

— Manger le morceau ! répéta-t-il, c'est bientôt dit ! Il est trop gros, le morceau, il t'étranglerait ! Tu es en rupture de ban, comme moi. En me déconçant, tu te dénonces ! Tu reviendras sur le passé...

sur la cave de la rue Servan... Tu accuseras M. Rollin... Mais, en l'accusant, tu t'accuses, puisque tu étais complice ! Nous serons coffrés tous les trois ! La belle avance ! As-tu donc envie de retourner à Nouméa ?

Servais sentit un frisson passer sur sa chair.

— Non ! répondit-il.

— Eh ! bien, moi non plus... Donc, pas d'enfantillages !

— Et finissons-en ! dit Gilbert. Tout cela ne me regarde pas ! J'ai payé, ou du moins j'ai pris des échéances... A ces échéances je payerai M. de Grancey... Je ne connais que M. de Grancey...

—Gaston Depréty, rectifia Servais.
 —Grancey ou Depréty, peu importe. C'est à vous de vous arranger avec lui... Et, croyez-moi, ne parlez plus de *manger le morceau*, ce qui est enfantin et n'épouvante personne. Songez plutôt à vous garer des ennemis que vous avez à Paris...
 —Des ennemis à Paris, moi ? balbutia Duplat.
 —Oui, et de très dangereux.
 —Lesquels ?
 —Je vais vous les désigner : Jeanne Rivat d'abord...
 Servais fit un bond.
 —Jeanne Rivat ! répéta-t-il effaré.
 Puis, la réflexion lui venant :
 —Qu'est-ce que vous me chantez là ? reprit-il avec un ricane ment. Jeanne Rivat est morte, brûlée dans sa maison, le 27 mai 1871 !
 —Vous me l'avez dit, répliqua Gilbert, et j'admets qu'en me le disant vous étiez de bonne foi. Mais vous vous êtes trompé...
 —Jeanne Rivat est vivante ?
 —Comme vous et moi. On l'a sauvée...
 —Qui donc ?
 —Un homme qui vous a vu voler les deux enfants et qui, de même que Jeanne Rivat, vous rencontrait.
 —Le nom de cet homme ?
 —Je l'ignore, mais il y a là un danger pour vous... Jeanne Rivat est à Paris, vendant des objets de piété et recevant l'aumône à la porte de l'église Saint-Sulpice... Naturellement elle va et vient dans les rues... Le hasard peut vous mettre en face d'elle, comme il peut vous mettre en face de l'abbé d'Areynes qui, j'en suis convaincu, ne vous ménagerait pas non plus ! Tous ces gens-là sont autant d'ennemis à redouter, le séjour de Paris me semble très périlleux pour vous et je crois que, dans votre intérêt, vous feriez bien de vous en éloigner le plus tôt possible...
 —Ce qui signifie que ma présence vous gêne ! grommela Servais.
 —Elle est tout au moins compromettante... Vous devez le comprendre aussi bien que moi... Notre intérêt commun exige très impérieusement votre départ...

LI

L'ex-capitaine de la Commune prit une physionomie gouailleuse
 —Possible que notre intérêt commun exige mon départ... dit-il, mon intention bien arrêtée n'en est pas moins de rester à Paris jusqu'à ce que nous ayons liquidé nos comptes... Je verrai ensuite le parti à prendre, mais je veux être payé d'abord, vous m'entendez bien, payé recta... C'est à vous deux que j'ai affaire maintenant, et vous ne me croyez pas assez joerisse pour ne pas comprendre que vous manigancez ensemble quelque petite opération dont vous comptez tirer un joli profit... Eh bien, mes enfants, si je vous gêne, tant pis !... Indemnisez-moi et je cesserai d'être gênant ! Sinon, non !...
 Gilbert allait parler.
 Le pseudo-Grancey lui fit signe de se taire.
 —C'est moi qui vais te répondre... dit-il à Servais Duplat. Je te payerai les cent cinquante mille francs dont les titres sont entre les mains de M. Rollin... Je te les payerai aux échéances choisies par lui, mais auparavant il faut que je sache bien des choses dont je ne devine que la moitié. Il faut que la situation devienne aussi claire que de l'eau de roche ! Comment et pourquoi M. Gilbert Rollin est-il devenu ton débiteur ? Quel service lui as-tu rendu qui vaille la forte somme ? A cela il faut répondre nettement, carrément, sans barguigner, à moins que monsieur Gilbert Rollin ne préfère répondre lui-même...
 Servais jeta un regard interrogateur au mari d'Henriette.
 Ce regard signifiait :
 —Faut-il parler ?
 Il y eut un moment de silence.
 —Oh ! oh ! reprit en souriant l'ex-clerc d'avoué, il paraît que la confession à faire n'est pas des plus faciles ! Allons, pas de fausse honte ! Je vous ai dit tout à l'heure que nous formions un trio très complet de forts gaillards sans préjugés... Nous ne devons pas avoir de secret les uns pour les autres... Faut-il que je vous aide ? Vous avez parlé d'enfants volés à Jeanne Rivat... Est-ce que je me trompe en supposant que c'est ce vol qui vous lie et que les cent cinquante mille francs étaient le prix de ces enfants dont vous aviez besoin ?...
 —Tu ne te trompes pas, dit Servais Duplat. C'est cela.
 —Alors, tout m'est expliqué et ma connaissance du testament du feu comte d'Areynes me donne la clef du rébus... Il fallait un enfant pour hériter... le vôtre était mort et enterré dans la cave de la rue Servan... Vous l'avez remplacé... et Duplat a fourni la remplaçante...
 —Oui... fit Gilbert du geste plutôt que de la voix.

—De telle sorte que Mlle Marie-Blanche, votre fille, est en réalité la fille de Jeanne Rivat.
 —Oui... répéta Gilbert.
 —Ah ! bigre ! Mais alors, mon brave Servais, monsieur Rollin a raison... Si Jeanne Rivat apprend que vous êtes le voleur de ses miochettes, et si un témoin peut le prouver, je te vois dans de fort vilains draps !... et rien de ce que nous avons résolu, monsieur Gilbert et moi, ne peut se conclure sans que nous courions le risque de voir l'édifice s'écrouler sur nous et nous écraser sous ses décombres. J'épousais avec enthousiasme Mlle Marie-Blanche, fille légitime de M. et de Mme Rollin, mais je n'épouserai certainement pas l'enfant substituée, tant que la vraie mère vivra ! Cette Jeanne Rivat est un péril de tous les instants !...
 —Si elle rencontrait et reconnaissait Servais, oui, fit le mari d'Henriette.
 —Elle peut le rencontrer et le reconnaître, vous l'avez dit vous-même...
 —C'est moi qui suis le danger, j'en conviens... interrompit l'ancien communal.
 —Quittez Paris... dit Gilbert.
 —Du tout ! J'y reste, mais pour vous sauver...
 —Pour me sauver ?... répéta Rollin.
 —Et en même temps pour servir notre association, car avant dix minutes vous aurez consenti à convertir nos rapports d'affaires en une bonne et solide Société anonyme, au capital de quelques millions...
 —Je ne comprends pas... murmura le mari d'Henriette.
 —Moi, je devine... fit le pseudo-Grancey.
 —Ce qui prouve ton intelligence !... Et maintenant, je m'explique !... Pourquoi M. Gilbert Rollin a-t-il choisi pour gendre l'honorable vicomte de Grancey, antérieurement connu sous le nom plus modeste de Gaston Depréty, c'est moins difficile à deviner qu'il ne l'était d'inventer le fil à coudre le beurre ! Vous devez tout bonnement vous partager les revenus dont la mamselle Marie-Blanche aura la jouissance en se mariant... Mais il y a Jeanne Rivat qui peut, au moment où on y pensera le moins, mettre des bâtons dans vos roues. Eh bien, associons-nous tous les trois pour que Jeanne Rivat ne soit plus à craindre...
 —Quelle sera ta part ? demanda l'ex-clerc.
 —Une part modeste... comme mes goûts...
 —Le chiffre ?
 —Deux cent cinquante mille francs, ajoutés aux cent cinquante mille qui me sont déjà dus.
 —Total : quatre cent mille.
 —Oui... Avec ça, je vivrai...
 —Payables les quatre cent mille !
 —Après ton mariage, lorsqu'une procuration de ta femme t'aura mis en possession de la fortune... D'ici là, je me contenterai de légers acomptes...
 —Qu'en pense mon futur beau-père ? demanda Grancey.
 —Avant de répondre, dit Gilbert, je tiens à savoir où vous voulez me conduire.
 —Mais simplement à la réalisation de nos projets, c'est-à-dire mon mariage avec Marie-Blanche, et, comme l'a compris fort judicieusement le camarade Servais Duplat, le partage d'une fortune qui deviendra celle de ma femme, ainsi que je crois vous l'avoir démontré ces jours derniers...
 —Cela, c'est l'objectif, répliqua Gilbert. Mais pour l'atteindre, que comptez-vous faire ?
 —Supprimer l'obstacle, je vous le répète... dit Servais Duplat.
 —Mais, l'obstacle, c'est Jeanne Rivat !
 —Eh ! bien, on supprimera Jeanne Rivat.
 —Un crime !... balbutia Rollin, épouvanté.
 L'ex-commandant haussa les épaules.
 —Êtes-vous assez trembleur ! s'écria-t-il. Qui est-ce qui vous parle de ça ? Non, vrai, il faudrait être trop bête et trop maladroit pour commettre un crime quand il y a tous les jours tant d'accidents ! Voyez les faits divers.
 De Grancey reprit :
 —Nous sommes dans l'engrenage, il faut y passer, mais y passer le plus gentiment possible... à moins que vous ne préfériez couper court à nos relations.
 Gilbert lui coupa la parole.
 —Je n'abandonne rien, fit-il, mais je trouve excessives les exigences de Duplat.
 —Excessives, mes exigences ! répéta l'ex-forçat avec un sifflement de reptile. Oh ! là ! là ! Ça, qu'est rigolo !... Le patron oublie donc que je peux tout consolider ou tout démolir !... Il ne faut pas essayer de me la faire au rabais ! J'ai dit mon prix du premier coup ! Marchandise extra-superfine, marquée en chiffres connus ! C'est quatre cent mille francs qu'il me faut, ou je débîne le truc !...
 —Tu vas te taire ! commanda le pseudo-Grancey, voilà que tu recommences à dire des bêtises !...
 Puis, s'adressant à Gilbert il ajouta :

— Ne marchandez pas, mon cher ami... Le rôle que Duplat doit jouer dans notre association ne sera ni sans importance, ni sans périls... Ses intérêts sont les nôtres... Il est juste qu'il soit largement rétribué...

— Voilà qui est bien compris ! fit Servais en se frottant les mains. Ce Depréty est plein de bon sens ! !

— Bref, j'accepte ses conditions, continua l'ex-clerc d'avoué, et vous serez comme moi, en homme sage et avisé. Vous lui donnerez deux cent mille francs, et je lui en donnerai autant... Est-ce chose convenable ?

— Il le faut bien... murmura Gilbert.

— Servais Duplat se frotta les mains.

— Alors, dit-il, l'association est constituée, monsieur Rollin ?

— Oui.

— Alors, je suis à vous corps et âme !... Ne vous inquiétez plus de Jeanne Rivat... Supprimée, Jeanne Rivat ! Passez muscade !

— Mais, le moyen ? fit le mari d'Henriette.

— Je le chercherai...

— Nous le chercherons ensemble, ajouta de Grancey. Nous le trouverons et nous agirons de concert. Il n'y a pas de temps à perdre. Je vais entourer cette Jeanne Rivat d'une surveillance occulte... Il ne faut pas courir le risque que Servais soit reconnu par elle. Donc il évitera de se montrer du côté de Saint-Sulpice où elle pourrait le rencontrer... Vous me donnerez des renseignements sur elle, mon cher futur beau-père, cela pourra nous être utile pour préparer l'accident dont elle sera victime... par hasard...

— Je ne puis rien ajouter à ce que je vous ai déjà dit... répliqua Gilbert. Elle vend des objets de piété sous le portail de Saint-Sulpice... Elle a été folle pendant dix-sept ans... Enfin elle vient assez souvent dans cet hôtel recevoir les aumônes de ma femme qui la reconduit...

— Cette femme vient voir Mme Rollin ! répéta de Grancey avec une véritable terreur.

— Oui, et ce que je sais sur son compte c'est par ma femme que je l'ai vu...

— Elle lui a parlé de ses filles ?

— Oui.

— Et vous êtes sûr ! qu'aucun soupçon de la réalité n'est venu à l'esprit de Mme Rollin ?

— Absolument sûr ! Comment pourrait-elle soupçonner le mystère de la substitution, puisqu'elle ignore que sa fille n'a pas vécu ?

— C'est juste, mais il suffirait de bien peu de chose peut-être pour l'éclairer... Hâtons-nous donc !

— C'est mon avis, appuya Servais Duplat.

— Ton adresse ?

— 23, rue des Boulets, *Hôtel des Bons-Enfants*, sous le nom de Jules Servaize.

— Bon... Je saurai où te trouver...

— Et si j'ai besoin de te voir, moi ? demanda Duplat.

— 22, rue Caumartin... Le vicomte de Grancey.

— C'est gravé là... dit l'ex-capitaine de la Commune en se touchant le front. Maintenant réglons nos petits comptes.

— Quels comptes ?

— Mais, d'abord, les quatorze mille francs trouvés dans la bourse...

— C'est juste, fit l'ex-clerc d'avoué en tirant de sa poche un portefeuille bourré de billets de banque—il avait eu, la veille au soir, une banque heureuse rue de la Tour-d'Auvergne—je vais te les remettre.

Et, comptant quatorze billets de mille francs, il les tendit à son complice qui les empocha aussitôt avec une satisfaction manifeste, en disant :

— Je ne devrais pas te remercier puisque c'est une restitution, mais je te remercie tout de même... Maintenant il faut me faire une petite avance, ou, si vous l'aimez mieux, me donner des arrhes sur la nouvelle affaire...

— Combien voulez-vous ?... demanda Gilbert.

— Dix mille francs.

— À compte sur la somme que vous aurez à recevoir ?

— Bien entendu.

Gilbert ouvrit sa caisse, en tira dix billets de banque et les tendit à Duplat qui les envoya rejoindre les autres.

— Au moins, comme ça, pensa-t-il, je suis certain de ne pas tout perdre !...

Puis il ajouta, en tendant les mains à Depréty et à Gilbert :

— Mes chers associés, j'attendrai vos ordres...

Les trois misérables échangèrent des poignées de mains et Servais Duplat quitta l'hôtel d'un pas allègre.

— Il nous tenait ! dit de Grancey au mari d'Henriette, nous ne pouvions rien sans lui, nous avons bien fait de l'acheter...

— Oui, mais cela nous coûtera cher...

— C'est à passer aux profits et pertes... On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs !...

LII

Aussitôt que Rose, installée rue Férou dans le logement de Jeanne Rivat, ne se ressentit plus des fatigues de son voyage, Jeanne la fit sortir avec elle un matin, de très bonne heure, après lui avoir caché la figure sous un voile épais, afin qu'elle ne pût être reconnue si l'Assistance publique la faisait chercher, et la conduisit dans un grand magasin de la rive gauche où elle lui acheta du linge et des vêtements dont elle avait le plus grand besoin, n'ayant rien emporté de l'asile de Blois.

Ces emplettes réduisirent presque à néant les économies de Jeanne, écornées déjà par l'achat antérieur des objets de literie.

— Mignonne, dit à sa petite amie la veuve de Paul Rivat, ton intention est toujours la même, n'est-ce pas, au sujet des travaux que tu pourrais faire ici, sans avoir à sortir ?

— Oui, mère, répliqua Rose, ne jamais mettre les pieds dehors, ne voir que vous et travailler, voilà mon rêve...

— Il se réalisera, chère enfant... Mon protecteur, l'abbé d'Areynes, m'avait offert de me procurer du travail si les recettes de ma petite boutique étaient insuffisantes... Elles ont dépassé de beaucoup mes espérances, mais, le travail dont je n'ai pas eu besoin, je le lui demanderai maintenant sous le prétexte que, les journées devenant courtes, je désire employer les longues soirées... il me donnera certainement une lettre de recommandation pour l'une des grandes maisons qui ont la spécialité des vêtements sacerdotaux et où j'obtiendrai ce que tu désires.

— Oui, oui ! s'écria Rose, bien heureuse !...

— Je vais tout de ce pas chez M. l'abbé d'Areynes.

Jeanne partit.

Tout en prenant le chemin de la rue des Tournelles, elle se disait :

— Comme je l'aime, cette chère enfant ! Elle n'est point ma fille, mais, si elle était ma fille, il me serait impossible de l'aimer davantage !

Rue des Tournelles, ce fut Raymond Schloss qui la reçut.

L'aumônier de la Roquette était sorti, mais ne devait point tarder à rentrer, et en effet l'attente de la visiteuse dura tout au plus un quart d'heure.

L'abbé d'Areynes constata du premier coup d'œil que le visage de sa protégée était moins sombre et son regard moins triste : elle semblait se reprendre à la vie.

— Je suis heureux de vous voir, mon enfant, lui dit-il, si vous n'étiez pas venue, j'allais charger Raymond d'aller vous trouver pour vous apprendre que j'avais quelque chose à vous proposer.

— Et moi, monsieur l'abbé, j'ai quelque chose à vous demander.

— Nous allons causer de tout cela... Mais, d'abord, comment va notre petit commerce ?

— Très bien, monsieur l'abbé... il me permet non seulement de vivre, mais de faire des économies...

— Alors, vous êtes satisfaite ?

— Comment ne le serais-je pas ? Grâce à vos bontés, me voilà presque riche... Ah ! si seulement j'avais mes enfants auprès de moi...

— Espérez toujours, Jeanne ?... Qui sait ce que Dieu vous réserve ? Un hasard providentiel peut faire, au moment le plus inattendu, ce que nous n'avons pu, nous !

— J'espère toujours... j'espère quand même, murmura la pauvre femme, dont les yeux devinrent humides.

L'abbé d'Areynes, ne voulant pas la laisser s'attrister, reprit vivement :

— Voilà ce que j'ai à vous proposer : L'hiver approche... Vous auriez certainement à souffrir beaucoup du froid en restant exposée toute la journée au grand air sous le portail de Saint-Sulpice... Ne vous conviendrait-il pas, pendant la mauvaise saison, qui sera peu fructueuse pour vous, d'avoir un autre emploi à l'intérieur de l'église. Vous ne gagneriez pas beaucoup, mais vous éviteriez tout risque de pleurésie et de fluxion de poitrine, et, dès le printemps, vous reprendriez votre place, abandonnée pendant les mauvais jours...

— Quel serait cet emploi, monsieur l'aumônier ? demanda Jeanne.

— Celui de veiller sur le porte-cierges de la chapelle de la Vierge, et de répondre aux fidèles qui viendraient vous demander d'en faire brûler un ou plusieurs... La personne préposée à ce service quitte sa place dans quinze jours... On m'a demandé si je connaissais quelqu'un d'absolument recommandable pour la remplacer... J'ai pensé à vous...

— Je vous en remercie de tout mon cœur, monsieur l'abbé, mais, Jeanne hésita.

— Mais vous n'acceptez pas ? acheva l'ancien vicair de Saint-Ambroise.

— Non.

— Pourquoi ?

Enfermée dans l'église il me semble que je ne respirerais pas... que la tristesse, une tristesse invincible s'emparerait de moi au milieu de ce grand silence et de cet isolement... En me couvrant bien, en ayant une bonne chauffelette sous les pieds, je crois que je pourrai sans danger continuer ma vente au grand air... Les jours d'ailleurs vont devenir très courts, ce qui raccourcira les séances. Sous le portail je vois passer du monde et cela me distrait, cela chasse mes idées noires...

—N'en parlons plus, mon enfant, et dites-moi ce que vous venez me demander.

—Le moment approche où les veillées seront très longues... Je voudrais pouvoir travailler le soir chez moi...

—Je vous l'avais proposé...

—C'est vrai, et j'ai eu tort de ne pas accepter, je le reconnais maintenant.

—Le mal est facilement réparable... Je vais vous donner deux lettres pour deux grandes maisons de la rue de Sèvres, où vous expliquerez ce que vous êtes capable de faire et où, sans le moindre doute, on vous donnera le travail que vous désirez...

L'abbé d'Areynes écrivit les lettres et les remit à Jeanne en ajoutant :

—Réfléchissez encore à ma proposition et si vous changez d'avis d'ici à quelques jours, prévenez-moi... il serait temps encore...

Jeanne remercia l'ancien vicaire de Saint-Ambroise, dit adieu à Raymond Schloss et regagna le quartier Saint-Sulpice.

Avant de reprendre sa place sous le portail de l'église, elle se rendit rue de Sèvres, à l'une des maisons spéciales pour lesquelles elle avait des lettres.

La maîtresse de cette maison lut la lettre de l'abbé d'Areynes et dit :

—Vous m'êtes recommandée par le plus digne prêtre que je connaisse, je serai donc heureuse de faire pour vous ce qu'il me demande... Ce sont des travaux à emporter que vous désirez ?

—Oui, madame...

—Je puis vous confier des broderies au plumetis sur chasubles et sur étoles. Avez-vous déjà travaillé pour un de mes confrères ? Etes-vous au courant de cette spécialité ?

Jeanne rougit involontairement.

—Ce n'est pas pour moi que je viens demander du travail... balbutia-t-elle.

—Ah ! pour qui donc ?

—Pour ma fille adoptive... Elle n'a point l'habitude de vos spécialités, mais elle est intelligente et brode comme une fée...

—Quel âge a-t-elle ?

—Dix-huit ans.

—Vous devez comprendre qu'il faut que je sache exactement ce qu'elle peut faire... Je désire la mettre à l'épreuve, ici, dans l'atelier, sous mes yeux... Si je suis satisfaite, comme je l'espère, je lui donnerai du travail et elle pourra gagner largement sa vie...

—Revenez ce soir, à huit heures précises, avec elle, et nous nous entendrons, s'il y a lieu... A ce soir, madame.

Il ne restait à Jeanne qu'à se retirer, ce qu'elle fit, fort déconcertée.

Pourrait-elle décider Rose à l'accompagner le soir ?

Elle en doutait et cependant cette démarche—elle le comprenait bien—était indispensable.

Elle alla porter la seconde lettre à la seconde maison, mais, là, l'insuccès fut complet.

On n'occupait pas d'ouvrières au dehors en ce moment et les ateliers étaient au complet.

Jeanne rentra, rue Férou, la tête basse.

En voyant son visage attristé Rose courut à elle, demandant avec inquiétude :

—Vous n'avez pas réussi, maman Jeanne ?

—Si, mon enfant... Mais il y a des conditions... et j'ai peur que tu ne refuses de t'y soumettre...

La veuve de Paul Rivat expliqua de quoi il s'agissait.

Le premier mouvement de Rose fut de répondre :

—C'est impossible !... Vous savez pourquoi... Je ne veux point aller dans un atelier et surtout me montrer dans les rues où quelque habitant de Blois, venu à Paris, pourrait me rencontrer et me reconnaître...

—Le danger n'est pas bien grand... répliqua Jeanne timide-ment. La rue de Sèvres est tout près d'ici... C'est le soir que nous irions, et en prenant des précautions, en cachant ton visage sous une voilette comme l'autre jour quand nous sommes sorties pour nos achats de linge et de vêtements, tu serais bien certaine de ne pouvoir être reconnue. Si cela t'inquiète trop, je n'insisterai pas... Mais alors il faudra renoncer à trouver du travail, car partout, avant de t'en donner, on voudra voir ce que tu sais faire...

Rose réfléchissait.

Elle était trop intelligente pour ne pas comprendre combien étaient logique les exigences qui l'épouvantaient, et le résultat de ses

réflexions fut qu'il fallait imposer silence à des frayeurs sans doute exagérées.

—Eh ! bien, demanda Jeanne, que décides-tu, ma mignonne ?

—Je décide que vous avez raison, qu'il faut y aller, et que nous irons ; le bon Dieu me protégera... Après m'avoir réunie à vous, il ne voudra pas qu'on nous sépare !

Et Rose sauta au cou de Jeanne.

A huit heures les deux femmes arrivaient à la maison de la rue de Sèvres.

En disant que Rose brodait comme une fée, Jeanne n'avait rien exagéré. La maîtresse de la maison le constata bien vite en la voyant à l'œuvre, reconnut qu'elle lui serait fort utile, l'agréa séance tenante et lui donna du travail à emporter, travail presque artistique et devant être largement payé.

Bref, la plus large aisance entraînait dans l'humble logis de la rue Férou, au moment où la société Rollin, de Grancey et Servais Duplat décidait la suppression de Jeanne.

Pour les trois gredins, la veuve Rivat était gênante, plus que gênante, dangereuse. Elle pourrait les perdre si elle arrivait un jour à voir clair dans le passé, et il était à craindre que ce jour fût bien proche.

Le pseudo-Grancey s'était chargé de préparer le piège dans lequel elle tomberait.

Le misérable ne perdit pas de temps.

Dès le lendemain de sa rencontre avec Servais Duplat chez Gilbert Rollin, il se mit à l'œuvre.

Tout d'abord il fallait s'inquiéter de ce que faisait Jeanne Rivat, découvrir où elle demeurait, connaître ses habitudes, savoir à quelle heure elle sortait de chez elle, à quelle heure elle y rentrait.

Il voulait enfin se mettre au courant des moindres détails de son existence, afin de bâtir de toutes pièces un plan ingénieux, lui permettant d'arriver au but tout en évitant de se compromettre.

Faire disparaître quelqu'un sans donner l'éveil à la police, n'est pas chose facile.

Supprimer une femme en sachant éviter l'apparence d'un crime, n'est pas un travail ordinaire.

A quoi bon commettre un acte criminel, si l'on n'a point la certitude d'échapper aux périls résultant de cet acte, et de n'être effleuré par aucun soupçon ?

Tuer aujourd'hui pour être guillotiné demain, ce n'est pas la peine.

De Grancey avait fait cette réflexion très logique et il se proposait d'agir de manière à ce qu'aucune parole imprudente, aucune démarche maladroite, ne pût le compromettre un jour.

—C'est toute une combinaison très compliquée à mettre sur ses pieds... se disait-il. Un plan pareil, où tout est prévu, ne s'improvise pas, et, quoique le temps presse, il faut être patient... Qui veut aller trop vite risque de buter en route...

Le pseudo-vicomte était un rusé compère, doué d'une intelligence supérieure, dont il faisait malheureusement le plus déplorable usage. Son imagination féconde travaillait sans cesse. Il avait mille cordes à son arc.

Avant tout, nous le répétons, il voulait connaître l'adresse de la mendicante de Saint-Sulpice.

Il suffisait pour cela de se poster quelque part aux environs de l'église, d'attendre que Jeanne Rivat quittât la place qu'elle occupait dans la journée, et de la suivre.

Rien de plus simple et rien de plus facile, mais encore fallait-il n'être point remarqué et ne pas risquer, par conséquent, d'être reconnu plus tard.

Grâce à divers renseignements donnés par Gilbert au sujet de Jeanne Rivat, il ne pouvait commettre une erreur de personne.

Vers dix heures du matin il sortit de chez lui, prit une voiture et se fit conduire à la place Saint-Sulpice, près de la mairie.

Là il descendit de son fiacre et se dirigea vers l'église.

Sa mise, très simple, ne pouvait attirer sur lui l'attention.

Un petit chapeau mou aux bords rabattus sur les yeux, et un lorgnon dont les verres étaient faiblement teintés, le rendaient méconnaissable.

Jeanne Rivat occupait sous le portail sa place habituelle.

De Grancey ne l'avait jamais vue, mais il la reconnut au portrait tracé par Gilbert Rollin.

Une chose le frappa tout particulièrement, c'était la vague mais très réelle ressemblance de la pauvre femme avec Marie-Blanche.

Impossible de douter !... Jeanne Rivat était bien la mère de cette enfant qu'Henriette Rollin appelait sa fille, l'une des deux jumelles volées par Servais Duplat pendant la nuit sinistre du 27 mai 1871.

De Grancey entra dans l'église, la visita en amateur curieux et respectueux, sortit par une porte latérale.

Il s'était fait ce raisonnement :

CHOSSES ET AUTRES

C'EST UN DEVOIR

Pourquoi cette popularité du *Baume Rhumal*? Parce que toutes les personnes qui s'en sont servies dans des cas de rhume, toux, grippe, bronchite, ont été guéries et ont raconté la chose à leurs amis. C'est un devoir de faire connaître les remèdes vraiment efficaces. Le *Baume Rhumal* se vend partout 25 cts.

—Les jeunes filles de Courcelles Chauussy, près de Québec, sont à plaindre; dans cette commune de mille deux cents habitants, on n'a pas eu célébré un seul mariage dans l'année 1895.

ILS SONT TOUS D'ACCORD

Tous les médecins sont d'accord pour dire que le malade au début ne résiste pas à un traitement convenable et énergique. Le *Baume Rhumal* convient à tous ceux qui toussent quelle que soit l'origine du mal. Son efficacité est souveraine, il attaque énergiquement le mal et le combat toujours avec succès, en tonifiant l'appareil respiratoire. Demandez à tous ceux qui en ont fait usage. Prix 25 cts la bouteille. Dans toutes les pharmacies et les épiceries.

—La *Nouvelle Revue* du 15 janvier nous offre un numéro remarquable. Au sommaire: une magistrale étude signée Jules Delafosse; Mand le forgeron, conte, de Jean Richepin; De la quantité d'instruction, par Hector Depasse; Lettres inédites sur Mme Recamier; Les coeurs nouveaux, roman, de Paul Adam; Un médecin astrologue au temps de la Renaissance, Cornelius Agrippa, par le Dr H. Folet; Voyage en Espagne, par Georges Legonite; L'impôt progressif; Lettre sur la politique extérieure, de Mme Juliette Adam. Aux Pages courtes: P. La Marcherie, Emile Hinzelin, Maurice Pottecher, Georges Loiseau, Maurice Guillemot, Edmond Pilon, René Boylesves. Quant à la revue de Quinzaine, elle est toujours plus complète et plus variée.

IL NE FAUT PAS DÉSESPÉRER

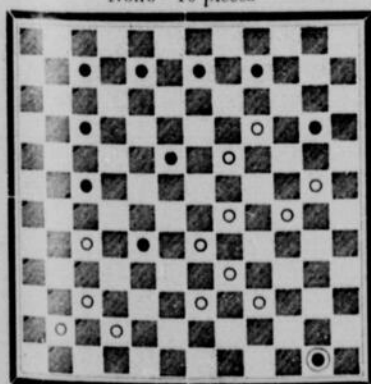
Après avoir tenté en vain tous les autres remèdes, celui qui toussait ne doit pas désespérer s'il n'a pas fait usage du *Baume Rhumal*. Qu'il prenne quelques doses de ce précieux remède et en peu de temps il sera soulagé, la guérison suivra de près. Dans toutes les pharmacies; 25c la bouteille.

—Les frères Sexton, les merveilleux acrobates engagés par M. Hill au salaire fabuleux de \$500 par semaine, sont au théâtre Royal, cette semaine, avec une troupe de variétés qui a fait ses preuves. Je relève les noms suivants dans le tableau de cette troupe: Lew Hawkins, l'inimitable mime; la troupe Gardner, célèbres par leurs interprétations de comédies musicales; Fred. H. Leslie et ses chiens dressés; McCale et Daniels, les comiques irlandais; Bonnie Lottie, la danseuse acrobatique; Paly et Devere, duo excentrique; Gus Hill, le gérant de la troupe, le champion des jeux athlétiques aux Etats-Unis; Little Dick, un joueur de bâtons. Le spectacle se termine par une bouffonnerie en un acte, où tout le monde rira à gorge déployée.

LE JEU DE DAMES

PROBLEME DE DAMES No 181

Composé par M. Napoléon Brochu, Lévis
Noirs—10 pièces



Blancs—13 pièces
Les Blancs jouent et gagnent

Solution du problème No 179

| Blancs | | Noirs | |
|--------|----|----------|----|
| 72 | 65 | 3 | 16 |
| 40 | 34 | 27 | 40 |
| 47 | 37 | 31 | 44 |
| 52 | 47 | 41 | 52 |
| 63 | 58 | 52 | 50 |
| 61 | 68 | 50 | 61 |
| 68 | 8 | 2 | 13 |
| 45 | 38 | 28 | 32 |
| 43 | 37 | 32 | 43 |
| 69 | 62 | 43 | 69 |
| 70 | 63 | 69 | 72 |
| 71 | 65 | 72 | 48 |
| 54 | 2 | 66 | 53 |
| 2 | 66 | gagnent. | |

Solutions justes par MM. P. Duplessis, Williamsville, Conn.; E. Pilon, Ottawa.

CANCER GUÉRI
Et la Vie Sauvée

Par un usage persistant de la
Salsepareille d'Ayer.

—J'ai été affligée pendant des années d'une plaie au genou que plusieurs médecins qui m'ont traitée, appelaient un cancer, tout en m'assurant qu'on ne pouvait rien faire pour me sauver la vie. En dernier ressort, on me conseilla de faire usage de la Salsepareille d'Ayer et



après en avoir pris quelques bouteilles, la plaie commença à disparaître et ma santé générale s'améliora. Je persistai à suivre ce traitement jusqu'à ce que la plaie eût disparu entièrement. Depuis lors, je fais usage de temps en temps de la Salsepareille d'Ayer, comme tonique et dépuratif du sang et, de fait, il me semble que je ne pourrais pas m'en passer dans la maison."—Mrs. S. A. FIELDS, Bloomfield, Ia.

La Salsepareille d'AYER

La Seule admise à l'Exposition de Chicago

La série du **MONDE ILLUSTRE** est conservée aux bureaux suivants de la CANADIAN ADVERTISING AGENCY, où les annonces seront acceptées aux plus bas prix:
Paris (France), 5, rue de la Bourse.
Londres (Ang.), 60, Watling street, E. C.
Boston (Mass.), Carter Buildings.
Toronto (Ont.), 26, King street East.

Librairie Française
G. HUREL
1615, Notre-Dame, Montréal

Seul agent du *Petit Journal* et autres journaux français. Romans nouveaux, publications diverses, artistiques et populaires. Gravures, Chansons, etc.
Livres d'occasions, achat et vente.
Nous importons de Paris, en trois semaines toutes les commandes qui nous sont faites. Précieuses pour marchands.

**PURGATIFS * DÉPURATIFS
ANTISEPTIQUES**

Leur Succès s'affirme depuis près d'un siècle



CONTRE LES
ENGORGEMENTS D'INTESTINS
(Constipation, Migraine, Congestions, etc.)



Très contrefaits et imités sous d'autres noms.
Exiger l'Etiquette CI-JOINTE EN 4 COULEURS
Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES

VIN de VIAL

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT



Au QUINA
SUC DE VIANDE
PHOSPHATE de CHAUX

Le TONIQUE
le plus énergique
pour Convalescents,
Vieillards, Femmes,
Enfants débiles
et toutes personnes
délicates.

Composé
des substances
indispensables à la
formation de la chair
musculaires
et des systèmes
nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

POUDRE
— POUR —
LIQUEUR DE COMTE

Préparation Hygienne, Digestive et Fortifiante

Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.

Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur. Direction dans chaque boîte. Prix: 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

LA PHARMACIE NATIONALE
216, SAINT-LAURENT
MONTREAL

20^e Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRE: le plus complet des journaux illustrés du Canada. Douze pages de texte et quatre pages de gravures chaque semaine.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**

PRÉPARÉ PAR
M. CHEVRIER

Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE de FOIE de MORUE**, est souverain

CONTRE:
la **SCROFULE**, le **RACHITISME**, l'**ANEMIE**, la **CHLOROSE**, la **BRONCHITE** et toutes les **MALADIES de POITRINE**.

EXIGER LA SIGNATURE: CHEVRIER

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)
INGÉNIEUR CIVIL, ARPEUTEUR
187, RUE SAINT-JACQUES
ROYAL BUILDING MONTREAL

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et Evaluateurs
162—RUE SAINT-JACQUES—162
(BLOC BARRON)

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
TÉLÉPHONE No 2113

MESDAMES

Toutes les dames élégantes
Emploient.

"CREME LA SIMON"



Mme ADELINA PATTI dit:
"Elle est sans pareille."

Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons, Gerçures, Engèlures

J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada:

C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal

La Nouvelle Revue

16, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice: Madame Juliette ADAM

| PARAIT LE 1 ^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS | |
|---|----|
| 10 mois | 14 |
| 6 mois | 26 |
| 3 mois | 50 |
| 1 an | 56 |
| 1 an | 39 |
| 1 an | 45 |
| 1 an | 32 |
| 1 an | 17 |

Paris et autres Départements
L'abonnement
On s'abonne sans frais: dans les bureaux de la Revue, les agences de l'Édition et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

ANNONCE IMPORTANTE DE
John Murphy & Cie
 ~ NOS ~
TOILES

Nous venons de recevoir un assortiment de Nouvelles Toiles que nous offrons à très bas prix. Empressez-vous de venir faire votre choix.

- Serviettes de table depuis 75c chaque.
- Nappes, 2½ verges de longueur, depuis \$1.75 chaque.
- Jolies nappes à thé, avec bord à jour, à seulement 75c chaque.
- Nappes en couleurs, 2½ et 3 verges de longueur, pur toile, couleurs garanties, à \$3.75 et \$4.50 chaque.
- Nappes à thé, avec bord en couleurs, à seulement 25c chaque.
- Jolis dessus de bureau en toile de couleur, à 25c chaque.
- Grands dessus de buffet, en toile de couleur, à 30c et 35c chaque.
- Doylies à 18e la douzaine, valant 30c.
- Nappes avec bords en couleurs à réduction, 85c pour 58c, \$1 pour 80c, \$1.25 pour 99c.

John Murphy & Cie
 2343 Rue Sainte-Catherine
 Coin de la rue Metcalfe
 Conditions : au comptant et un seul prix
 TÉLÉPHONE 3833

Laprie & Lapeigne
 PHOTOGRAPHES
 360 RUE ST-DENIS
 PHOTOGRAPHIES DE TOUS GENRES
 PORTRAITS A L'HUILE, AU GRATON,
 PASTEL, ETC, ETC.
 TELEPHONE 7283

FAUSSES DENTS SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.
 Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
 Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste,
 20, rue St-Laurent, Montréal.
 Tél. Bell 2848.

PATENTS
 CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.**, who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.


Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

— PRODUITS DE LA —
GRANDE CHARTREUSE
LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.

Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :

POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS

Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE
 AU CANADA
LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS
 ALIMENTAIRES
 de **MONTREAL** (limitée).



LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

Bureaux : 210, rue St-Laurent
 TEL BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les mercredis

| | | |
|-----------|-------|------------|
| 1 PRIX DE | | \$1,000.00 |
| 1 " " | | 400.00 |
| 1 " " | | 150.00 |

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de ce en timbres pour frais de port.

EXTRA-VIOLETTE *Violet* **AMBRE ROYAL**

Véritable et suave Parfum DE LA VIOLETTE

PARIS 29, B^{is} des Italiens

Nouveau Parfum extra-fin.
 Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.

SEUL INVENTEUR DU

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger.
 Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.
 No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

AUX DAMES

ACADEMIE FONDEE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprennent le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essayage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADÉMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

ST-NICOLAS journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et département, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. Union postale, un an : 20 fr. ; six mois : 12 fr. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

Colonne Carsley

... LE PLUS ...

Important Magasin

QU'IL Y AIT AU CANADA

— POUR LES —

ARTICLES EN TOILE

EMPRESSEMENT

Général pour se procurer les

MARCHANDISES EN TOILE
MARCHANDISES EN TOILE

Pourquoi les dames achètent leurs Toiles

CHEZ S. CARSLY
CHEZ S. CARSLY

Parce qu'elles peuvent économiser de 10 à 20 pour cent en achetant maintenant, avant que cette vente à bon marché se termine, économie qu'elles perdraient en remettant leurs achats à plus tard.

AVIS AUX ACHETEURS
AVIS AUA ACHETEURS

ACHETEZ vos ARTICLES de TOILE
ACHETEZ vos ARTICLES de TOILE

POUR LE PRINTEMPS
POUR LE PRINTEMPS

CHEZ S. CARSLY
CHEZ S. CARSLY

ET

ECONOMISEZ 10 A 20 POUR CENT
ECONOMISEZ 10 A 20 POUR CENT

Tours de Gorge en Fourrures

Tours de gorge en vison, \$1.69 chaque.
 Tours de gorge en vison, de choix, \$2.00 chaque.
 Tours de gorge en vison, très jolis, \$2.50 chaque.
 Tours de gorge en vison, qualité spéciale, \$3.50 chaque.
 Riches tours de gorge en vison, zibeline, \$3.75 chaque.

S. CARSLY.

Prix des Couvre-Pieds

Bons couvre-pieds, 50c chaque.
 Couvre-pieds pour grand lit, \$1.50, ch.
 Couvre-pieds convert en sateen, \$2.03 ch.
 Couvre-pieds à doublure en sateen piqué, \$3.51 chaque.
 Couvre-pieds en sateen frangé, 3.96 ch.
 Courte pointes "Eiderdown" \$5.27 ch

S. CARSLY.

Sous-Vêtements pour Dames

Cache-corsets en coton pour dames depuis 35c chacun
 Caleçons en coton pour dames depuis 11½c chacun.
 Chemises en coton pour dames depuis 12½c chacune.
 Jupons en coton pour dames depuis 28c chacun.
 Robes de nuit en coton pour dames depuis 35c chacune.

S. CARSLY
 RUE NOTRE-DAME
 MONTREAL